

Pour une commande
publique responsable
et durable

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022**

SOMMAIRE

- 5 MOT DU PRÉSIDENT DU HCCP
MOT DU PRÉFET DE LA RÉUNION
- 11 QUI SOMMES-NOUS ?
- 27 LA COMMUNAUTÉ EN ACTION
- 52 PROPOSITION
DE FEUILLE DE ROUTE 2023
- 53 LA PRESSE EN A PARLÉ
- 57 ANNEXES
INFOLETTRES
MARS, JUILLET ET OCTOBRE 2022



MOT DU PRÉSIDENT DU HCCP
MOT DU PRÉFET DE LA RÉUNION



« LA RAISON D'ÊTRE DU HCCP ? METTRE EN RÉSEAU ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS, MUTUALISER LEURS MOYENS ET MAXIMISER LES RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES AUX BÉNÉFICES DU TERRITOIRE »

MOT DU PRÉSIDENT DU HCCP

Crise des gilets jaunes, crise sanitaire, crise énergétique, crise alimentaire, guerre en Ukraine... Le monde est chaque jour mis à mal dans ses grands équilibres sociétaux, environnementaux et économiques. Les modèles de croissance, de production et de consommation sont questionnés. La défiance à l'égard des autorités est prégnante. Défis et fragilités sont amplifiés dès lors qu'il s'agit de territoires insulaires, comme le nôtre.

En dépit de ce contexte défavorable, La Réunion a su et sait démontrer sa capacité de résilience. Terre d'innovations, elle est riche de l'énergie de ses concitoyens et de leur capacité à se renouveler, se saisir des opportunités et faire commun pour transformer l'existant et préparer demain.

C'est précisément dans cet état d'esprit et avec cette approche systémique que le Haut Conseil de la Commande Publique de La Réunion agit et fédère sa communauté de 500 membres, issus de près de 200 structures publiques ou privées.

La raison d'être du HCCP ? Mettre en réseau ces acteurs publics et privés qui souvent méconnaissent leurs attentes et métiers respectifs, mutualiser leurs moyens et contribuer ainsi à la maximisation des retombées socio-économiques aux bénéficiaires du territoire.

Ce rapport d'activité 2022, à l'instar de celui des deux années précédentes, témoigne de l'engagement de notre communauté à faire de la commande publique un levier stratégique de développement pour le territoire, ses entreprises et ses concitoyens.

Nos feuilles de route annuelles, les espaces d'échanges et de dialogue entre les parties prenantes ont contribué à forger un état d'esprit de partenariat public-privé, une vision partagée des enjeux et des actions concrètes à mettre en place :

- Rendre visible et lisible la commande publique, en direction des entreprises et notamment les TPE-PME,

- Imaginer ensemble les conditions du rapprochement de l'offre et de la demande locale,
- Moderniser la commande publique et faciliter son accessibilité numérique,
- Accompagner les acteurs publics et privés à la mise en œuvre de stratégies d'achat public.

Témoin ultime de cette ambition commune, la publication en décembre 2022 du premier Livre blanc du HCCP de La Réunion, dédié aux clés de l'Accessibilité Numérique de la Commande Publique (ANCP).

Ce premier opus met en exergue l'accord des acteurs privés comme publics, sur la nécessité de créer une plateforme régionale de la commande publique.

C'est sur cette perspective challengeante et enthousiasmante, après trois années engagées et passionnées à la présidence du HCCP, sur nomination de la Ministre des Outre-Mer, Annick Girardin, et du Préfet Jacques Billant, que je fais le choix de laisser à d'autres forces vives le soin de guider ce bel espace d'intelligence collective, rare et innovant à l'échelle de nos Outre-mer et plus largement de la France entière, afin de le faire prospérer pour le bien de nos concitoyens.

Toutes ces avancées n'ont été possibles que par le soutien bénévole, sans faille de toutes les institutions, des partenaires économiques, sociaux et associatifs ainsi que des services de l'Etat en Région, pour que l'achat public devienne un puissant levier de développement territorial.

J'adresse mes plus sincères remerciements à l'ensemble des membres de ce Parlement de la commande publique et particulièrement aux Préfets et aux SGAR qui se sont succédés depuis 2019 et à leurs équipes, qui ont contribué à cette réussite, ainsi que pour la confiance et l'honneur que l'Etat m'a témoigné dans cette mission.

Dominique Vienne



**« ENSEMBLE, POURSUIVONS LE TRAVAIL
ENTAMÉ AU SERVICE DES ENTREPRISES DE
NOTRE TERRITOIRE. »**

MOT DU PRÉFET DE LA RÉUNION

La commande publique sur notre territoire revêt une importance cruciale, nous en avons tous bien conscience, a fortiori au sortir d'une crise multiforme qui nous rend encore plus vigilants sur les conditions de la reprise économique.

Le HCCP constitue à ce titre un relai essentiel dans la chaîne de valeur qui nous conduit à la mobilisation de la commande publique. Fort de ses 500 membres, le HCCP dispose d'un réseau opérationnel d'acheteurs publics, diffuse des bonnes pratiques et impulse des modalités facilitant l'accès de toutes les entreprises à la commande publique.

Ce troisième rapport d'activité du HCCP témoigne de cette mobilisation et vous présente l'ensemble de ses réalisations en 2022, notamment :

- le Livre Blanc sur l'accessibilité numérique de la commande publique, premier pas vers le développement d'un hub régional de la commande publique, destiné à rendre la commande publique plus lisible, plus visible et plus accessible pour les entreprises réunionnaises.

- la Charte relative aux modalités d'exécution des contrats de la commande publique à La Réunion, suite de la circulaire du Premier ministre du 30 mars. Cosignée par le préfet, le président du HCCP, le président de la SBA, elle implique le donneur d'ordre signataire dans la mise en œuvre de trois dispositifs réglementaires : la modification des contrats, l'application de la théorie de l'imprévision, le gel des pénalités contractuelles.

- vos retours sur l'impact de l'expérimentation prévue à l'article 73 de la loi Égalité réelle du 28 février 2017, qui prend fin en 2023. Ces mesures en faveur de l'émergence de nouveaux opérateurs locaux donnent notamment la possibilité de réserver un tiers de ses marchés et l'obligation de présenter un plan de sous-traitance.

- une information sur l'utilisation de l'outil Chorus Pro dont les avantages sont nombreux (gratuité et sécurité, simplification de la transmission des factures pour les fournisseurs, rapidité de traitement, facilité de suivi et traçabilité, diminution de l'empreinte carbone).

- la publication des InfoLettres de mars, juillet et octobre qui détaillent les actions menées localement et donnent de précieux renseignements sur les différents aspects de la commande publique (réglementation, études, rapports...), et de nombreuses newsletters régulières tout au long de l'année.

- les deux comités pléniers avec notamment en décembre la signature de deux chartes SBA et la remise des Trophées 2022 de l'Achat Responsable à la CINOR, au Conseil départemental et aux TAAF.

La feuille de route pour 2023 est chargée et plusieurs actions sont d'ores et déjà envisagées (webinaire sur le Paiement fournisseur anticipé (PFA), assises des délais de paiement, création du guichet unique d'accès à l'information sur les marchés publics, création du Guichet Vert...).

Dominique Vienne quitte la présidence du HCCP et je le remercie très sincèrement pour son implication quotidienne durant ces trois années et l'impulsion donnée.

La commande publique constitue un levier de création de valeur économique et d'ancrage territorial au profit du plus grand nombre d'entreprises locales. Ensemble, poursuivons le travail entamé au service des entreprises de notre territoire.

Jérôme FILIPPINI



QUI SOMMES-NOUS ?



L'ESPRIT HCCP

En 2019, la Ministre des Outre-Mer, Annick Girardin, et le Préfet de La Réunion, Jacques Billant, ont souhaité renouveler la dynamique des missions du Haut Conseil de la Commande Publique (HCCP) de La Réunion, instance d'intelligence collective et de concertation territoriale.

Celle-ci s'est matérialisée par une nouvelle présidence, confiée à Dominique Vienne, et l'élaboration d'une nouvelle feuille de route, dont l'objectif prioritaire est de pérenniser une commande publique responsable et durable et d'en maximiser les retombées économiques et sociales au profit de son territoire.

La spécificité

Mettre en réseau et fédérer les 500 acteurs publics et privés, issus de près de 200 organismes, qui constituent l'écosystème de la commande publique sur le territoire régional réunionnais.

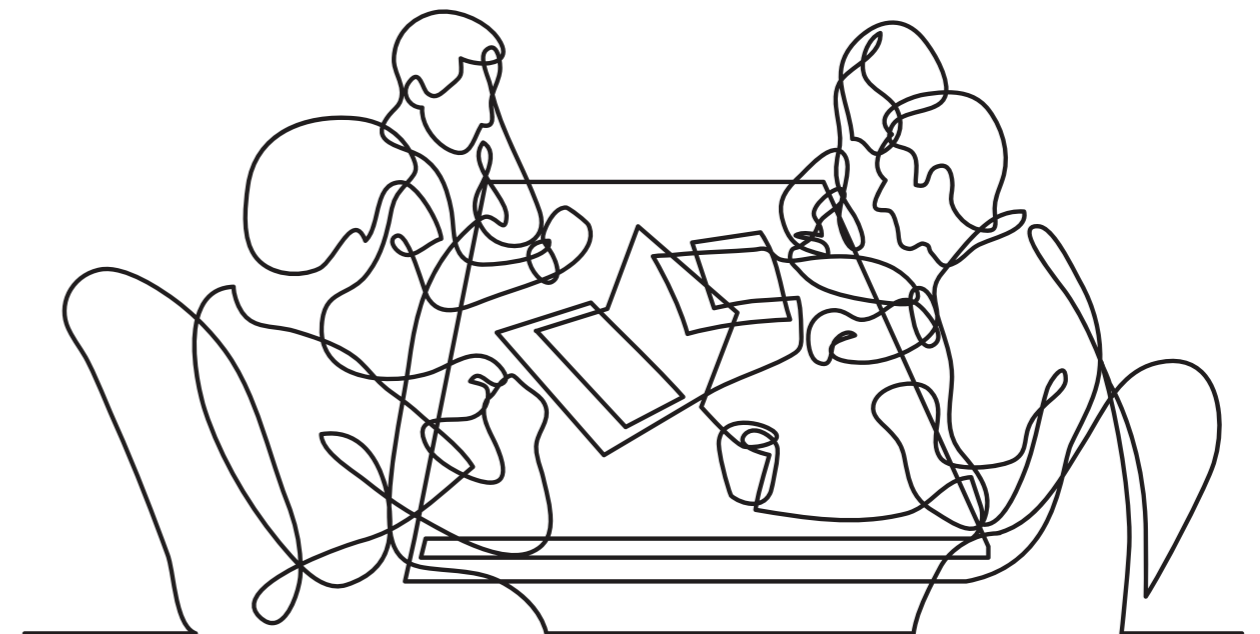
La dynamique triple A

- A**nticipation pour une meilleure connaissance du tissu économique et des besoins des collectivités.
- A**daptation des usages, afin de rendre équitable entre toutes les entreprises l'accès à la commande publique.
- A**ncrage de la commande publique sur le territoire.

La genèse

Créé en 2010 par le Préfet de La Réunion Michel Lalande et présidé par Madame Margie Sudre, le Haut Conseil de la Commande Publique avait orienté ses premiers travaux sur trois sujets :

- les aspects programmatiques de la commande publique ;
- la formation des acteurs de la commande publique (acheteurs/entreprises) ;
- les aspects liés à l'environnement des affaires (mesures sociales, offres anormalement basses...).





L'APPROCHE EN 3 NIVEAUX POUR UNE COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE

1

NIVEAU POLITIQUE

1. Faire de l'acte d'achat ordinaire un acte de développement économique et social
2. Être un espace d'intelligence territoriale, qui soit un espace de contractualisation, d'expérimentation et de partenariat
3. Créer les conditions de la confiance et de la production de bénéfices mutuellement profitables

2

NIVEAU STRATÉGIQUE

1. Comprendre l'écosystème
2. Maximiser les retombées de la commande publique
3. Transformer le modèle économique
4. Evaluer
5. Accélérer la transition numérique

3

NIVEAU OPÉRATIONNEL

Huit Groupes Thématiques avec un programme d'actions transversales :

1. Financement et délais de paiement
2. Performance économique de la commande publique
3. Études et prospectives
4. Accès à la commande publique des TPE-PME
5. Clauses environnementales
6. Achat socialement responsable
7. Innovation dans la commande publique
8. Suivi de l'activité



LES VALEURS HCCP

La croissance de l'économie locale est la résultante d'une augmentation des marchés, d'une meilleure compréhension des besoins et de la collaboration des acteurs publics et privés

UNE DYNAMIQUE PUBLIQUE RESPONSABLE QUI RELIE LE SYSTÈME

- 1 Comment faire de l'acte d'achat ordinaire un acte de développement économique et social ?
- 2 Comment créer un espace d'intelligence territoriale, qui soit un espace de contractualisation, d'expérimentation et de partenariat ?
- 3 Comment créer les conditions de la confiance et de la production de bénéfices mutuellement profitables ?

Confiance Collaboration Création territoriale

Le 1,4 Md d'euros de commande publique ne crée de valeur en local, qu'en fonction des deux autres facteurs. C'est cette compréhension qui détermine les valeurs socles du HCCP, que sont la Confiance, la Collaboration et la Création territoriale, valeurs qui sous-tendent la méthodologie de travail de chaque groupe thématique.

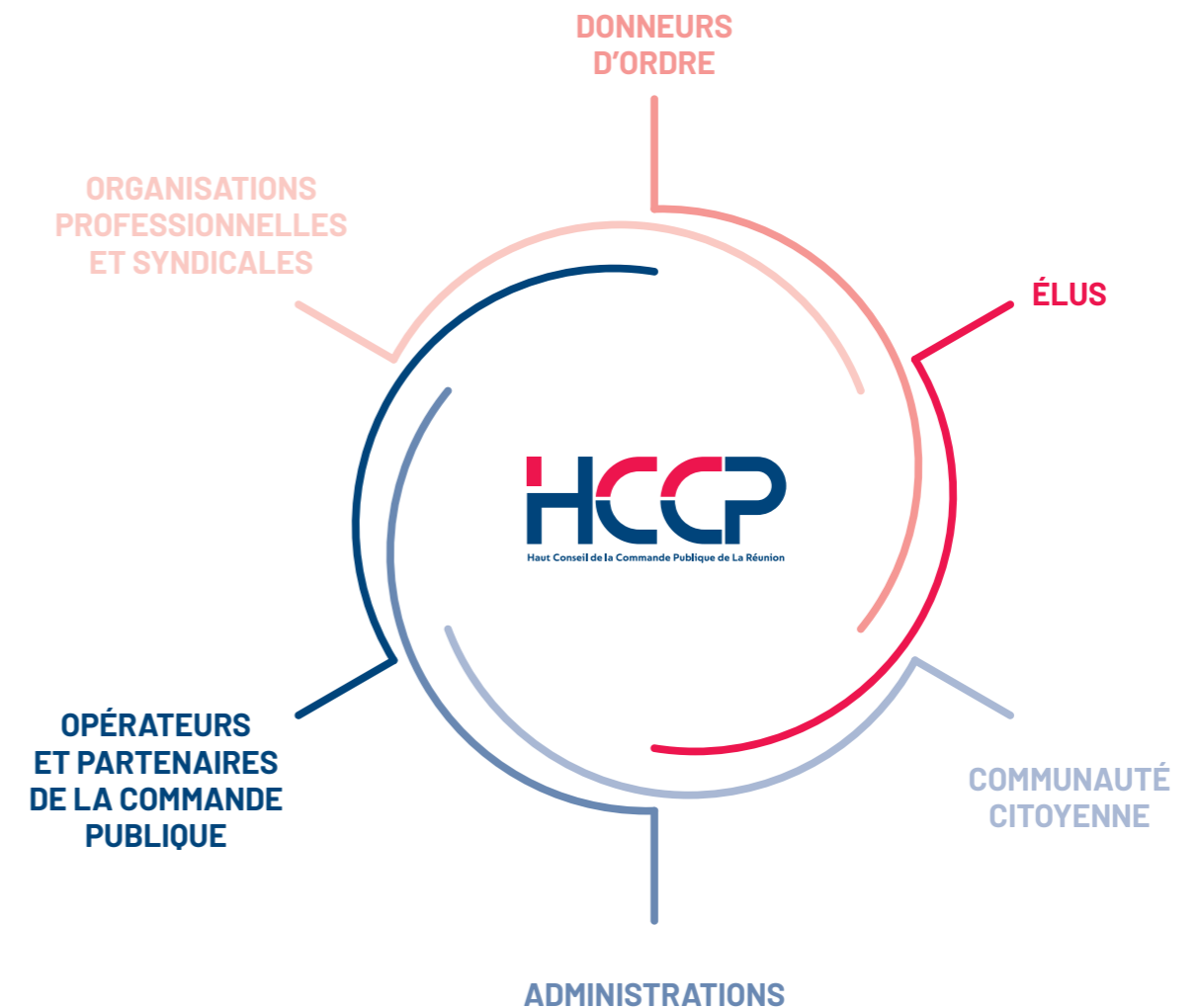
Ces valeurs sous-tendent la méthodologie présentée dans les pages suivantes avec la gouvernance et la déclinaison des finalités politiques en actions.



LA COMMUNAUTÉ 500 ACTEURS ENGAGÉS POUR LE TERRITOIRE

Des mondes qui se côtoient mais se parlent peu...

Le HCCP permet d'instaurer un espace de dialogue et d'intelligence territoriale pour connecter sphères publique et privée qui de manière globale n'ont pas une connaissance précise de leurs attentes, contraintes et enjeux respectifs. Le HCCP crée cet espace de dialogue nécessaire et favorise l'interaction au sein de l'écosystème.



À ce jour le HCCP réunit une communauté de 500 membres partageant des objectifs communs dans l'intérêt de tous : la maximisation des retombées économiques et sociales pour le développement du territoire.

L'ORGANISATION ET LA GOUVERNANCE

Le HCCP a fondé sa gouvernance autour de plusieurs instances de dialogue afin de structurer sa communauté et assurer le suivi des projets

LE COMITÉ PLÉNIER

Réunit plusieurs fois par an le Président du HCCP, le Préfet de La Réunion, les référents des groupes thématiques, les représentants des collectivités, les élus et les représentants socio-professionnels, auxquels peuvent se joindre des invités.

LE COMITÉ TECHNIQUE

Comprend le Président du HCCP, le SGAR (Secrétaire Général aux Affaires Régionales) et les pilotes des groupes thématiques qui se réunissent plusieurs fois par an.

LES GROUPES THÉMATIQUES

Sont constitués d'acteurs du réseau et pilotés de manière représentative : en effet, chaque GT est piloté par un binôme (certains sont hybrides, acteur public / acteur privé). Les GT se réunissent plusieurs fois par an en fonction de leur plan d'action respectif et des nécessités (contexte économique, évolutions de la commande publique, réglementation...).

Chacun des acteurs, selon son métier, son analyse et sa pratique des marchés publics, peut donc apporter sa contribution à la réalisation de la feuille de route pluriannuelle (actuellement pour 2021-2022) qu'ils ont dessinée ensemble. Ils choisissent librement, parmi les 8 groupes thématiques du HCCP, celui ou ceux auxquels ils souhaitent participer. Les relations des acteurs entre eux sont basées sur la confiance, la collaboration et la création territoriale.

UNE COMMUNAUTÉ STRUCTURÉE = UNE COMMUNAUTÉ QUI GRANDIT

Une méthodologie de coopération entre les acteurs a été mise en place pour animer le réseau, le faire grandir et atteindre les objectifs.

Pilier #1 Adoption d'un langage commun autour de l'approche triangulaire politique / stratégique / opérationnelle du HCCP.

Pilier #2 Partage d'une approche projet et de méthodes de travail communes à tous (livrables, documents homogènes).

Pilier #3 Accès partagé aux outils, espace de travail collaboratif, annuaire en ligne des membres du réseau, espace HCCP sur le site web de la Préfecture, notamment pour la publication des productions finalisées des GT.



LES 8 GROUPE THÉMATIQUES ET LEURS FINALITÉS

- | | | |
|-------------|---|---|
| GT 1 | FINANCEMENT ET DÉLAIS DE PAIEMENT | Veiller au financement des donneurs d'ordres publics et des entreprises |
| GT 2 | PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DE LA COMMANDE PUBLIQUE | Former les acteurs et maximiser les potentiels de mise en oeuvre du code de la commande publique |
| GT 3 | ÉTUDES ET PROSPECTIVES | Créer les conditions d'anticipation des besoins pour maximiser la rencontre de l'offre et de la commande publique |
| GT 4 | ACCÈS À LA COMMANDE PUBLIQUE DES TPE-PME | Favoriser la mise en oeuvre des conditions d'accès à la commande publique |
| GT 5 | CLAUSES ENVIRONNEMENTALES | Contribuer à la transition écologique |
| GT 6 | ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE | Promouvoir le caractère inclusif de la commande locale |
| GT 7 | INNOVATION DANS LA COMMANDE PUBLIQUE | Accélérer l'innovation dans la commande publique et la commande publique de l'innovation |
| GT 8 | SUIVI DE L'ACTIVITÉ | Fluidifier la commande publique par la médiation |

LA COOPÉRATION UNE MÉTHODOLOGIE

Des finalités claires
à chaque niveau
(politique, stratégique
et opérationnel) de bénéfices
mutuellement profitables

Approche projet avec
livrables et jalons,
documents homogènes,
intelligence collective

Espace documentaire
de travail collaboratif et
annuaire en ligne, site web
de la Préfecture pour les
documents publics et
productions finalisées
des GT

**LANGAGE
COMMUN**

**MÉTHODES
PARTAGÉES**

**OUTILS
COLLABORATIFS**

UNE COMMUNAUTÉ QUI GRANDIT





Enjeu. 1.1

Faire de l'accessibilité des données un levier d'amélioration de la commande publique à La Réunion

1. Morcellement des données
2. Entreprises réunionnaises en de...
3. Initiatives dans les territoires he...aux

COMITÉ PLÉNIER DU 14 DÉCEMBRE 2022

HCCP

Comité plénier
du 14 décembre 2022

LA COMMUNAUTÉ EN ACTION

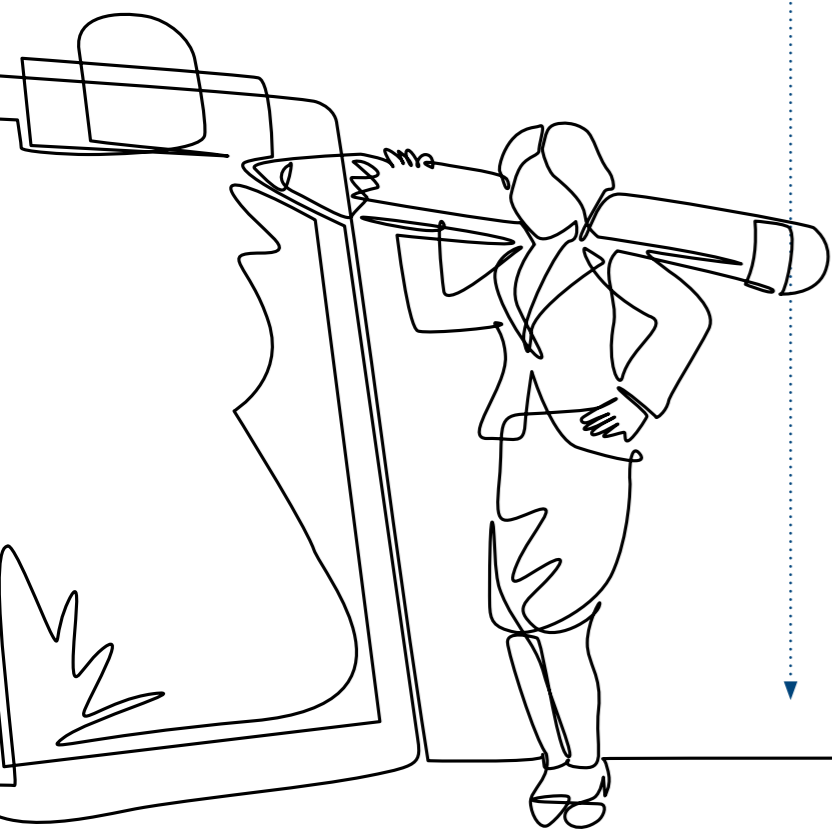
JANVIER

21.01

Diffusion d'un courrier du préfet aux donneurs d'ordre leur demandant de prendre en compte la situation des entreprises en charge de la mission de maîtrise d'œuvre, de conception et de direction de l'exécution des contrats de travaux dont l'activité est fortement impactée par l'allongement de la durée des chantiers à la suite de retards.

27.01

Publication des résultats de l'étude sur la formation à la commande publique à La Réunion diligentée dans la perspective d'améliorer la professionnalisation des différents acteurs intervenant dans le processus de la commande publique : élus, cadres administratifs des fonctions publiques, chefs d'entreprise. Présentation aux membres du HCCP lors du comité plénier du 6 décembre 2021 afin que les élus, acheteurs publics et opérateurs économiques, bénéficiaires de cette étude, mettent en œuvre ses principales préconisations. Une action collective en matière de formation à la commande publique sera en 2023 guidée, coordonnée, animée et évaluée par un référentiel territorial, permettant ainsi de mutualiser et renforcer nos pratiques de formation.



FÉVRIER

10.02

Organisation d'un comité technique en présence de M. Dominique Vienne, président du HCCP, de M. Pascal Gauci, SGAR et des référents des groupes thématiques. L'ordre du jour a porté principalement sur :

- l'imprévision dans les marchés publics,
- l'organisation d'un webinaire sur le Paiement fournisseur anticipé (PFA),
- la présentation de la feuille de route pour réaliser le guichet unique,
- la clause SBA, loi égalité réelle,
- la mise en œuvre d'EGALIM et notamment sur les seuils adaptés pour l'outre-mer,
- la rédaction du référentiel à rédiger suite à l'étude sur la formation à la commande publique,
- l'organisation des assises des délais de paiement.

25.02

Parution de la première newsletter du HCCP présentant l'actualité de la semaine écoulée. Dès lors, cette newsletter a remplacé la plupart des courriels transmis précédemment au fil de de l'eau donnant accès à une information récente et compilée sur la commande publique.

25.02

Création de la page LinkedIn du réseau du HCCP. Cet espace a pour vocation de partager les informations et de favoriser les échanges entre tous les acteurs réunis au sein de la communauté du HCCP. Mais aussi d'être un espace d'information pour tous ceux qui sont convaincus que l'acte d'achat public est un moteur essentiel pour maximiser les retombées sociales et économiques sur le territoire réunionnais. Figure sur cette page toute l'actualité du HCCP (actions et résultats, publications, événements, veille de l'actualité de la commande publique...). La page LinkedIn a gagné plus de 800 abonnés en l'espace d'une année seulement.



MARS

01.03

Réunion du comité de suivi de l'étude sur la formation à la commande publique pour une présentation du projet de référentiel.

03.03

Courrier du préfet aux organisations professionnelles leur rappelant qu'elles ont la possibilité de se substituer à leurs adhérents pour solliciter des mandatements d'office des intérêts moratoires dus par les acheteurs publics à leurs fournisseurs.

Validation du programme d'actions 2022 du HCCP.

09.03

Diffusion du rapport d'activité du HCCP de l'année 2021.

16.03

Réunion du réseau des facilitateurs de l'achat socialement responsable avec notamment une présentation de l'insertion par l'activité économique à La Réunion.

22.03

Création d'un « Label HCCP », affirmant l'identité du HCCP en tant que parlement de la commande publique. Il a été transmis aux membres du réseau HCCP, afin qu'ils l'utilisent pour rendre lisible et visible l'ensemble des communications liées à notre action.



25.03

Parution de l'Infolettre HCCP du 1^{er} trimestre 2022.



AVRIL

01.04

Échanges entre la MDEN et la fédération des entreprises de propreté de La Réunion sur les achats socialement responsables et marchés de propreté lors de leur Conseil d'administration.

06.04

Courrier du préfet aux donneurs d'ordre pour la mise en œuvre des recommandations de la circulaire du Premier ministre du 30 mars visant à adapter les contrats de la commande publique et à faire face aux difficultés concernant les contrats en cours.

14.04

Réunion technique du GT4 entre CMAR et SBA pour la planification des actions. Envoi à la Présidente de la Région de la demande d'accompagnement financier et technique de la plateforme régionale de la commande publique. Demande formulée au nom de l'association SBA. Mise à jour des contenus des pages web du HCCP. À voir ici <https://cutt.ly/p0KFIIN>

28.04

La CINOR et la Mission locale Nord organisent une rencontre sur le thème de l'insertion sociale, et notamment sur le nouveau dispositif contrat engagement jeune (C.E.J.), entré en vigueur le 1^{er} mars 2022, et qui pourra être mobilisé sur certains marchés publics dans le cadre des clauses d'insertion.

04.04

Courrier du préfet aux acheteurs publics leur demandant d'aménager l'exécution des marchés publics de restauration (imprévision, indemnisation, prix révisibles, réexamen, délais de paiement, intérêts moratoires).

13.04

Réunion du GT8 pour valider un projet de questionnaire destiné aux maîtres d'œuvre et aux bureaux d'études, présenté par la CERBTP.

25.04

Organisation par le GT4 de deux réunions :
- avec les promoteurs du site AchatPro.re pour alimenter le travail sur le Guichet Unique ;
- avec les animateurs du GT7 sur l'application de l'art. 73 de la loi EROM de 2017.

**Appel à candidatures
du 2 mai au 15 oct. 2022**

**Les Trophées
de l'achat
responsable⁹⁷⁴**

Innovant · Écologique · Solidaire

achat-responsable.re



en partenariat avec



MAI

02.05

Lancement officiel de l'appel à candidature pour les Trophées de l'Achat Responsable de La Réunion 2022.

13.05

Organisation d'un comité technique en présence de M. Dominique Vienne, président du HCCP, de M. Vassily Czorny, adjoint du SGAR et des référents des groupes thématiques :

- avancement des dossiers en cours pour chaque groupe thématique,
- charte du HCCP : projet de signature par la CIREST, la commune de Saint-Benoît et le GIP Ecocité,
- projet du Livre blanc du HCCP
- préparation du comité plénier de juin 2022,
- point sur la rédaction du référentiel des parcours de formation à la commande publique.

16.05

Réunion du réseau des facilitateurs de l'achat socialement responsable avec notamment la présentation du décret n°2022-767 du 2 mai 2022.

10.05

Organisation d'un webinaire sur la Transformation Numérique de la Commande Publique intitulé « Acheteurs, simplifions la commande publique ».

16.05

Diffusion auprès de l'ensemble des donneurs d'ordre de La Réunion de la Charte relative aux modalités d'exécution des contrats de la commande publique à La Réunion, rédigée à la suite de la circulaire du Premier ministre du 30 mars.

Cosignée par le préfet, le président du HCCP, le président de la SBA elle implique le donneur d'ordre signataire dans la mise en œuvre de trois dispositifs réglementaires : la modification des contrats, l'application de la théorie de l'imprévision, le gel des pénalités contractuelles.



JUIN

02.06

Organisation par la CINOR d'un comité d'Experts SBA, avec la Région Grand Est qui présente sa plateforme de mutualisation des achats « Apoge », laquelle agglomère les profils acheteurs sur l'ensemble de son territoire. Cette plateforme recense automatiquement l'ensemble des appels d'offres en cours sur le territoire par un système de veille, et les acheteurs peuvent également déposer leurs intentions d'achats. Les opérateurs économiques peuvent effectuer des recherches géographiques et/ou par mot clefs pour accéder directement aux profils acheteurs et aux documents de consultations. Cette source de simplification apporte de la lisibilité, de la visibilité à la commande publique et favorise la réponse du plus grand nombre d'entreprises. Le succès d'Apoge fait écho au projet porté par l'association SBA et le HCCP, et confirme la nécessité d'aboutir le guichet unique sur le territoire réunionnais.

17.06

Présentation, par l'Université de La Réunion, du Livre blanc portant sur l'étude intitulée « Commande publique et pérennisation de l'emploi » et discussion avec les acteurs réunionnais autour des principaux axes de ce livre blanc.

03.06

Réunion du groupe thématique 3 (Études et perspectives) avec pour ordre du jour :

- Mise à jour du tableau de bord pour le suivi de la commande publique,
- Mise à jour de la base recensant les études existantes,
- Recensement des besoins en termes d'études futures sur différents sujets.

10.06

Courrier du président du HCCP aux donneurs d'ordre leur transmettant un questionnaire élaboré par l'association SBA, l'ADIR et la CMA sur l'impact de l'expérimentation prévue à l'article 73 de la loi Égalité réelle du 28 février 2017, qui prend fin en 2023. Ces mesures en faveur de l'émergence de nouveaux opérateurs locaux donnent notamment la possibilité se réserver un tiers de ses marchés et l'obligation de présenter un plan de sous-traitance.



▲ De gauche à droite : Jacques Billant - Préfet de La Réunion, Dominique Vienne - Président du HCCP



▲ De gauche à droite : Jacques Billant - Préfet de La Réunion, Patrice Selly - Président de la CIREST, Dominique Vienne - Président du HCCP



LE COMITÉ PLÉNIER DU 21 JUIN

Comité plénier du 1er semestre, avec pour ordre du jour :

- Allocutions du Préfet Jacques Billant et du Président Dominique Vienne qui ont retracé les actions menées par le HCCP depuis le précédent comité et qui ont notamment présenté le projet de la future plateforme de l'achat public réunionnais,
- Présentation des indicateurs de la commande publique par l'INSEE, la CERBTP et la DRFIP,
- Intervention de Mme Mathilde Mien de la Direction des Achats de l'État (DAE) qui a présenté la plateforme APProch,
- Témoignage de M. Joan Payet, Directeur des achats, sur la labellisation RFAR (achat responsable) de l'aéroport Roland Garros,

- Signature par la CIREST, la mairie de Saint-Benoît et l'ECOCITE de la Charte du HCCP qui préconise une liberté d'accès à la commande publique, une égalité de traitement des candidats et une transparence des procédures. Les signataires de cette Charte s'engagent, d'une part à mettre en œuvre les bonnes pratiques relevant de la réglementation en vigueur et, d'autre part à exercer leurs responsabilités dans un cadre de confiance réciproque avec les fournisseurs, dans la connaissance et le respect de leurs droits et devoirs respectifs.
- Signature par le COARM et l'INSEE de la Charte relative aux modalités d'exécution des contrats de la commande publique.

JUILLET

05.07

Parution de l'InfoLettre HCCP du 2ème trimestre 2022.

11.07

Réunion du GT4 « accès des PME/TPE à la commande publique » sur la proposition de programme d'actions pour le développement du projet Transformation Numérique de la Commande Publique (TNCP) sur le territoire Réunionnais.

21.07

Réunion du comité de pilotage sur le Livre Blanc de l'accessibilité numérique de la commande publique à La Réunion. Transmission aux membres du HCCP d'un questionnaire intitulé « Objectiver le HCCP ». Le but était de récupérer des témoignages pour enrichir le livre blanc et de pouvoir mesurer si le HCCP a un impact objectivable et mesurable et répond aux attentes des parties prenantes.



QUESTIONNAIRE

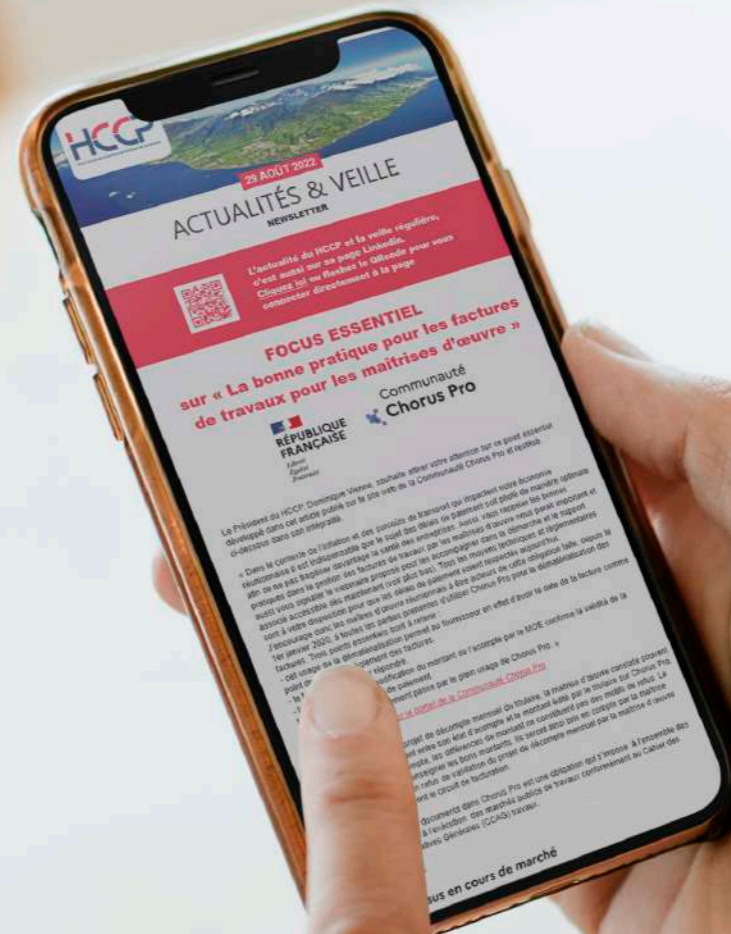
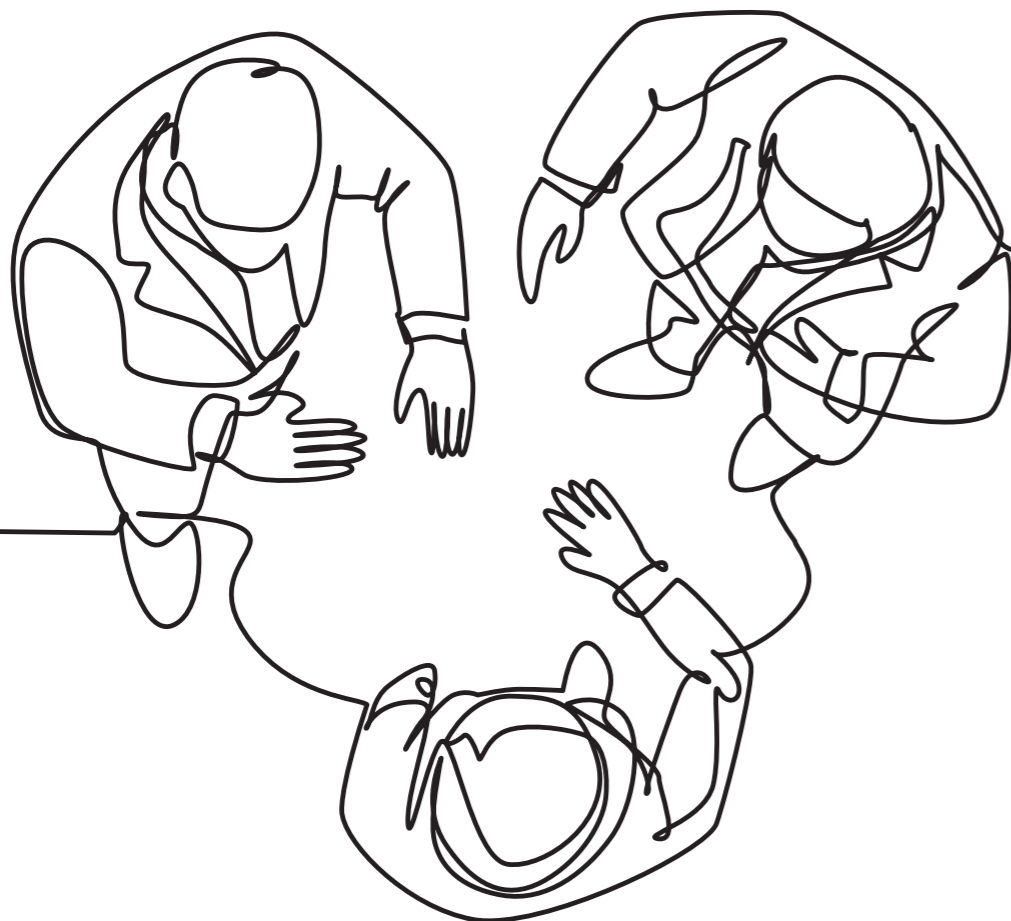
Objectiver le HCCP

AOÛT

03.08

Réunion du GT8 consacré à :

- l'étude des dossiers bloqués/arrêtés/retardés transmis par la CERBTP ;
- l'analyse de la création d'une structure porteuse dans le domaine « Denrées alimentaires et restauration collective ».



SEPTEMBRE

14.09

Lancement officiel de la 1ère plateforme numérique locale d'offre alimentaire runalim.re, par les filières agricoles et les industriels de l'agroalimentaire, pour mieux faire connaître leur offre aux acheteurs publics de la restauration collective, où les produits d'importation sont majoritaires.



28.09

Réunion d'un comité technique consacré principalement aux points suivants :

- Organisation d'Assises des délais de paiement,
- Guichet unique et open data,
- Loi EROM/art 73 et bilan des réponses obtenues suite à la diffusion du questionnaire,
- Livre Blanc de la commande publique à La Réunion,
- Webinaire organisé le 12 octobre par l'AMDR et le HCCP sur le thème de l'imprévision et des conséquences de l'avis du Conseil d'État du 15 septembre et animé par Maître Nicolas Charrel.
- Préparation du second comité plénier 2022

13.09

Réunion du réseau des facilitateurs de l'ASR avec présentation de la plateforme de l'inclusion, du marché de l'inclusion, de la médiation des entreprises et du parcours national des achats responsables (PNAD).

22.09

La CINOR organise, en partenariat avec l'association SBA, le HCCP, la CCIR, la CMA, la NORDEV, la MDEN et la Mission Locale Nord, en présence notamment de Mme Nathalie Infante, SGAR de La Réunion, ses rencontres économiques du territoire du nord au Parc des Expositions de Saint-Denis. L'Intercommunalité a présenté ainsi comme chaque année sa « stratégie du bon achat » aux chefs d'entreprise réunionnais.

En ouverture, une table ronde a permis d'évoquer de façon concrète et sans détour les problèmes que rencontre actuellement la commande publique locale en raison de la crise ukrainienne, et les leviers qui sont mis en œuvre concrètement pour en limiter les effets sur le territoire.

Des salons professionnels tenus par 8 acheteurs (Région, Département, CINOR, SHLMR, Aéroport Roland Garros, Communes de St-Denis et de Sainte-Suzanne et SIDELEC) ont ensuite suscité des échanges entre ces derniers et plus de 400 entreprises sur les programmes d'activité de commande publique 2022/2023.

Des conférences très prisées des TPE / PME sur les thèmes de « L'augmentation des chances de gagner un marché public en constituant un groupement d'entreprises », ou encore « Comment performer sur le critère d'attribution environnemental », ont également participé à la réussite de cet évènement économique.



Photo CCIR



Photo CINOR

LES RENCONTRES DES 29 ET 30 SEPTEMBRE

Cinquième édition des « Rencontres Acheteurs Publics des Services de l'État et Entreprises » organisées par la préfecture et la CCIR le 29 septembre à Saint-Denis en présence de Mme Nathalie Infante, Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales et le 30 septembre à Saint-Pierre.

Le Président et les élus de la CCI Réunion ont accueilli les acheteurs publics et les entreprises pour ces journées riches en information et en opportunité sur la commande publique.

Plus de 150 acteurs ont participé à ces deux journées consacrées à la dématérialisation des

marchés publics (retraits-dépôts de dossiers sur la plateforme PLACE, création d'alertes pour recevoir des appels d'offres); la facturation électronique avec ChorusPro; la signature électronique.

Les rencontres B to B entre les acheteurs publics (Préfecture, RSMA, FAZSOI, Justice, TAAF, ONF, Centres pénitentiaires, Météo France, ARS, Gendarmerie, Police Nationale, établissements publics de l'État) et les entreprises ont permis le référencement des entreprises, la valorisation des savoir-faire, l'identification des achats prévisionnels.

OCTOBRE

10.10

Diffusion par la MDEN d'un questionnaire visant à établir un état des lieux des pratiques d'achats issues du commerce équitable à La Réunion, suite à la mise à jour en septembre du Guide sur les aspects sociaux de la commande publique qui intègre la thématique : « Les achats publics issus du commerce équitable ».

12.10

Dans le cadre de la 8ème édition du congrès des DAF, animation d'un atelier dédié à la RSE dans les Marchés publics.

13.10

Courrier du préfet, accompagné de la circulaire de la Première ministre du 29 septembre, aux donneurs d'ordres les incitant à faire preuve de magnanimité envers les entreprises avec lesquelles ils ont passé des marchés afin de les aider dans cette période compliquée, notamment du fait des tensions sur les marchés des matières premières.

11.10

Prise de contact avec M. Laurent Denoux, Chargé de mission du pôle acheteurs, charte et label du Médiateur des Entreprises et Mme Marie-Françoise Jourdan, déléguée du Médiateur des Entreprises à La Réunion, pour préparer un évènement en 2023 sur la mise en œuvre du paiement fournisseur anticipé (PFA), qui permet à l'acheteur de donner la possibilité à son fournisseur de financer ses factures de manière anticipée, avant même la date d'échéance, dès l'émission du BAP ou validation de la facture par l'acheteur.

17.10

Courrier du président du HCCP aux collectivités pour connaître leur avis sur les conditions de mise en œuvre de Chorus-Pro au sein de leur collectivité, les éventuels blocages rencontrés et les causes de ces difficultés.

20.10

Parution de l'InfoLettre HCCP du 3ème trimestre 2022.

25.10

Comité d'experts organisé par la CINOR dans le cadre de sa démarche « Stratégie du bon achat / SBA » intitulé « Comment améliorer les relations entre les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les entrepreneurs ? » réunissant les organisations professionnelles, le HCCP, l'association SBA et les bureaux d'études.



NOVEMBRE

03.11

Échanges avec la Fédération des entreprises de propreté de La Réunion sur les achats socialement responsables et marchés de propreté, en présence de M. Olivier Desaulnay, professeur de droit public, lors de leur Assemblée générale.

15.11

Remise du label « Relations Fournisseurs et Achats Responsables » à l'aéroport Roland-Garros, 1^{er} lauréat ultramarin, par M. Nicolas Mohr, directeur général de la Médiation des entreprises.

Signature de la Charte RFAR par le Conseil départemental, la Maison de l'Emploi Nord et la société Réunion Air Sécurité (RAS).

29.11

1^{ère} journée des Rencontres départementales de la commande publique, organisées par le Département de La Réunion.

10.11

Désignation de la MDEN dans le cadre de l'appel à projet relatif à « l'augmentation du nombre de facilitateurs et de coordinateurs régionaux sur le territoire national - volet social ».

22.11

Transmission par la MDEN d'un dossier de présentation et de portage et déploiement du guichet vert de La Réunion au Commissariat Général au Développement Durable.

30.11

Réunion d'un comité technique consacré principalement à l'organisation du comité plénier du 14 décembre.

Remise du label « Relations Fournisseurs et Achats Responsables »

De gauche à droite : Dominique Vienne - Président du HCCP / Patricia Paoli - Vice-Présidente CCI de La Réunion / Nathalie Infante - Secrétaire Générale aux Affaires Régionales / Nicolas Mohr - Directeur Général de la Médiation des Entreprises / Marie-Françoise Jourdan - Médiatrice des entreprises régionale déléguée La Réunion



De gauche à droite : Jean-François Moutoussamy - Directeur Général de Réunion Air Sécurité / Béatrice Sigismeu - Vice-Présidente du Conseil Départemental / Nicolas Mohr - Directeur Général de la Médiation des Entreprises / Valerie Manciet - Vice-Présidente trésorière de la Maison de l'Emploi du Nord de La Réunion



Marie-françoise Jourdan, Médiatrice des entreprises régionale déléguée La Réunion

DÉCEMBRE

01.12

Seconde journée des Rencontres départementales de la commande publique, organisées par le Département de La Réunion.

06.12

Réunion du réseau des facilitateurs de l'achat socialement responsable.

09.12

Journée des Territoires de l'Est organisée par la CIREST.

SECOND COMITE PLENIER LE 14 DECEMBRE

- Publication et présentation du Livre blanc de l'accessibilité numérique de la commande publique à La Réunion,
- Présentation des 3 volets du projet TNCP par M. Jean-François Thibous, directeur du projet « Transformation numérique de la commande publique » à la DAJ,
- Présentation du réseau des achats responsables, des différentes missions (clauses sociales, clauses circulaires et environnementales, PNAD) du guichet vert et du guichet des clauses sociales par le GIP Maximilien (Île-de-France), par Louise Vidal du GIP Maximilien (Ile-de-France),
- Présentation d'indicateurs globaux sur la commande publique (CERBTP, INSEE, DRFIP),
- Signature de la Charte SBA par la SHLMR et le Conseil départemental,
- Remise des Trophées 2022 de l'achat responsable.

À l'occasion du comité plénier, les lauréats des Trophées de l'achat responsable sont venus recevoir leur prix.

Ce concours et cette remise de prix, organisés par le HCCP et la Maison de l'emploi du Nord de La Réunion, mettent en lumière des stratégies d'achat responsable exemplaires dont les impacts sont mesurés en termes d'innovation, d'insertion sociale ou de préservation de l'environnement et du patrimoine de La Réunion.

Le concours salue et encourage les pratiques d'achat responsable et favorise le partage d'expériences.

Lauréats 2022 :

- * catégorie « Commande socialement responsable » : Conseil départemental de La Réunion
- * catégorie « Commande environnementalement responsable » : les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF)
- * catégorie « Commande innovante et performante » : la CINOR



▲ Valérie Lenormand - Directrice Générale SHLMR, Johnny Law Yen - Président de l'association SBA



▲ Dominique Vienne - Président du HCCP, Jérôme Filippini - Préfet de La Réunion



▲ De gauche à droite : Eric Lallemand - Directeur du service commande publique CINOR, Audrey Bélim - 12ème Vice-Présidente de la CINOR, Dominique Vienne - Président du HCCP, Béatrice Sigismeu - Vice-Présidente du Conseil Départemental, Nathalie Infante - Secrétaire Générale aux Affaires Régionales, Valérie Lenormand - Directrice Générale SHLMR, Johnny Law Yen - Président de l'association SBA

PROPOSITION DE FEUILLE DE ROUTE 2023

LA PRESSE EN A PARLÉ

JUIN

Comité plénier du 1^{er} semestre organisé à l'occasion de la journée des collectivités pilotée par l'AMDR. Il comprendra l'AG des maires puis 3 tables rondes : Quelles politiques publiques en territoire ? Quel développement économique en territoire ? Quelle commande publique en territoire (animation HCCP) ?

DÉCEMBRE

- Second comité plénier 2023
- Signature par certains donneurs d'ordres de la Charte du HCCP.

MARS

- Assises des délais de paiement,
- Création d'un guichet unique d'accès à l'information sur les marchés publics (projet TNCP) qui doit permettre de créer une interopérabilité entre les plateformes d'achat afin de donner de la visibilité sur les données et de simplifier l'accès des entreprises,
- Webinaire sur le Paiement fournisseur anticipé (PFA).

SEPTEMBRE

Sixième édition des « Rencontres Acheteurs Publics des Services de l'État et Entreprises » organisées par la préfecture et la CCIR à Saint-Denis (une journée) et à Saint-Pierre (une journée).

2024

PRESSE ÉCRITE



PRESSE WEB



LE MONITEUR

Livre blanc : la Réunion mise sur le numérique pour rendre plus accessible sa commande publique

A l'occasion de son comité plénier bi-annuel, organisé le 14 décembre dernier, le Haut Conseil pour la Commande Publique de la Réunion (HCCP) a présenté un Livre Blanc sur "l'accessibilité numérique de la commande publique". Il a également dévoilé le projet d'une plateforme unique.

Sur un territoire composé à majorité de PME et TPE, rendre accessible la commande publique revêt un enjeu majeur. Et ça, le Haut conseil pour la commande publique de la Réunion l'a bien compris. En attestant les nombreux témoignages qui ont été présentés le 14 décembre 2022 lors de son comité plénier.

Selon Dominique Yienna, président du HCCP, "la commande publique est bien d'être un dispositif technocratique, bien au contraire, elle est un acte structurant d'investissement public, créateur de valeurs, d'opportunités et d'emplois. L'objectif est que l'acte d'achat demeure un acte local et que les entreprises réunionnaises, principalement les TPE/PME, puissent obtenir une part plus importante des marchés proposés par les collectivités et les services publics locaux".

LA PRESSE EN A PARLÉ

MÉDIAS RÉGIONAUX

PRESSE ÉCRITE

- Mémento (numéro spécial sur le développement durable),

La commande publique au service du développement durable paru juillet 2022.

- Le Quotidien 14 novembre 2022,

Une occasion manquée, une seconde espérée.

- Journal de l'île,

« L'aéroport de Roland-Garros, labellisé pour ses bonnes pratiques » paru le 16 novembre 2022.

- Memento,

Les Trophées 2022 de l'achat responsable de La Réunion, paru le 23 mai 2022.

[Lien vers l'article](#)

- JIR,

Une charte pour protéger les entreprises face à la flambée des prix, paru le 23 mai 2022.

[Lien vers l'article](#)

PRESSE WEB

- clicanoo.re,

« L'aéroport Roland-Garros, première entreprise ultramarine labellisée pour ses bonnes pratiques » paru le 16 novembre 2022.

[Lien vers l'article](#)

- zinfos974.com,

« Vidéo - L'aéroport Roland-Garros labellisé Relations Fournisseurs et Achats Responsables » paru le 16 novembre 2022.

[Lien vers l'article](#)

- freedom.fr,

« L'aéroport de Roland-Garros obtient le label Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR) » paru le 16 novembre 2022.

[Lien vers l'article](#)

- memento.fr,

« Séminaire Parcours National d'Achats Responsables et Label RFAR » paru le 15 novembre 2022.

[Lien vers l'article](#)

TV

- Journal TV de 19h - Réunion 1ère du 14 décembre 2022,

[Lien vers la vidéo](#)

- Journal Radio de 18h Réunion 1ère du 14 décembre 2022,

[Lien vers la vidéo](#)

- zinfos974.com,

« Un livre blanc pour faciliter l'accès à la commande publique des entreprises réunionnaises » diffusé le 15 décembre 2022.

[Lien vers la vidéo](#)

- imazpress.com,

« La Cinar lauréate du trophée de performance et innovation de la commande publique 2022 » diffusé le 15 décembre 2022.

[Lien vers la vidéo](#)

- Infos et libre antenne sur RTL du 15 décembre 2022,

[Lien vers la vidéo](#)

POLITIQUE

Un livre blanc pour faciliter l'accès à la commande publique des entreprises réunionnaises

A l'occasion de la tenue de son comité plénier bi-annuel, le Haut Conseil pour la Commande Publique de La Réunion (HCCP) publie et présente son Livre Blanc sur "L'accessibilité numérique de la commande publique". Le HCCP entend renforcer son accompagnement auprès de l'ensemble des acteurs de l'écosystème en simplifiant l'accès à la commande publique, qui représentait en 2021 pas moins de 1,4 milliard d'euros par an, soit presque 10% du PIB réunionnais.

Par NP - Publié le Jeudi 15 Décembre 2022 à 11:12

LA PRESSE EN A PARLÉ

MÉDIAS NATIONAUX

- Santé-achat.info

Dominique Vienne : il faut créer des lieux fédérateurs autour du sujet de la commande publique, paru le 25 janvier 2022.

[Lien vers l'article](#)

- La Gazette des communes

Le numérique et la formation pour « relocaliser » une partie de l'achat public, paru le 26 janvier 2022.

[Lien vers l'article](#)

- Républik HA,

Les élus réunionnais lucides sur les carences de formation à l'achat public, paru le 25 janvier 2022.

[Lien vers l'article](#)

- Achatpublic.info,

A la Réunion : vers une formation achat public durable repensée... et partagée par tous ! Paru le 28 janvier 2022.

[Lien vers l'article](#)

- Décision Achats,

2e édition des Trophées de l'achat responsable de la Réunion, paru le 2 mai.

[Lien vers l'article](#)

- Paroles d'Élus,

La nouvelle édition des Trophées de l'achat responsable de La Réunion est lancée ! Paru le 4 mai 2022.

[Lien vers l'article](#)

- Le Moniteur des TP,

Marchés publics : APProch, le portail dédié au sourcing se dévoile paru le 8 juillet 2022.

[Lien vers l'article](#)

- Achatpublic.info,

Un livre blanc pour des données de la commande publique « utiles et lisibles » à la Réunion, paru le 19 décembre.

[Lien vers l'article](#)

- Décision Achats,

Trophées de l'Achat Responsable de la Réunion : qui sont les gagnants ? paru le 21 décembre 2022.

[Lien vers l'article](#)

- Le Moniteur des TP,

Livre blanc : la Réunion mise sur le numérique pour rendre plus accessible sa commande publique, paru le 23 décembre 2022.

[Lien vers l'article](#)



COMMANDE PUBLIQUE

Le numérique et la formation pour « relocaliser » une partie de l'achat public

Publié le 26/01/2022 - Par Christine Berkoviccius - dans : France



Le Haut conseil de la commande publique de la Réunion, qui réunit 450 acteurs locaux, souhaite aider les TPE et PME à mieux maîtriser le numérique et renforcer la formation des acheteurs, pour maximiser le rôle de levier de la commande publique dans le contexte de la relance.

Sur l'île de La Réunion, la commande publique, avec 1,9 milliards d'euros de dépenses (10% du PIB local), est un instrument puissant pour doper l'économie du territoire. Mais comme ailleurs, elle échappe en partie aux entreprises de la région. Pour plus d'efficacité, le Haut conseil de la commande publique de la Réunion (HCCP), une instance réactivée il y a un peu plus de deux ans qui fédère 450 acteurs locaux, a décidé de lancer un plan d'action pour minimiser ces fuites vers l'extérieur.

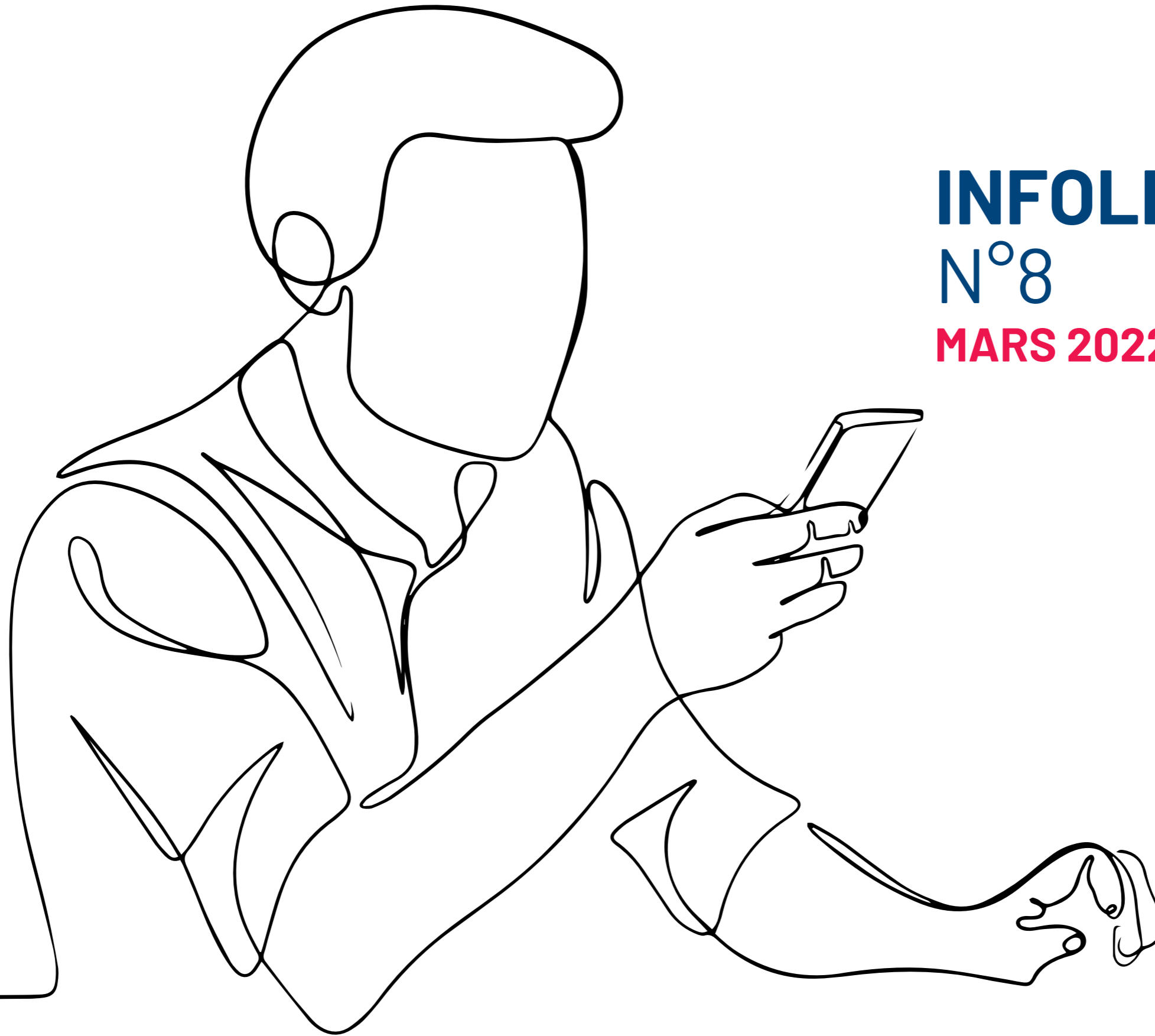
Il entend « relocaliser » 20% du total des achats, soit 380 millions d'euros environ. Et pour y parvenir, il préconise une approche « vertueuse » du localisme, sans enfreindre les règles de la commande publique qui interdisent la préférence locale. « Nous tentons d'avoir un alignement entre intention politique, pratique de l'acheteur et disponibilité de l'offre locale », observe le président du HCCP Dominique Vienne, en citant trois domaines d'action prioritaires : les prestations de service, les denrées alimentaires et les travaux publics et le bâtiment.



ANNEXES

INFOLETTRES
MARS, JUILLET ET OCTOBRE 2022

INFOLETTRE
N°8
MARS 2022





De nouveaux supports de communication : pour vous informer et favoriser les échanges



Jacques BILLANT
Préfet de La Réunion

La COVID-19 et le conflit en Ukraine perturbent fortement l'ensemble de la chaîne économique, en produisant des dommages collatéraux sur l'approvisionnement en matières premières. Cette situation se traduit par des hausses de prix à l'importation, des délais de livraison allongés, des pénuries... dont souffrent tous les territoires. Les industriels locaux, le BTP, les commerçants tirent le signal

d'alarme car l'inquiétude grandit quant à la hausse des prix (matières premières, fret) et aux difficultés d'approvisionnement (matériaux de construction, biens de consommations, produits alimentaires).

Suite au discours du Premier Ministre du 16 mars, j'ai réuni les acteurs économiques locaux, les organisations professionnelles et les services de l'État afin de dresser un état des lieux des répercussions des crises actuelles sur le territoire. Des actions vont être mises en œuvre prochainement notamment pour les entreprises des transports (maritime, aérien) et de la construction, les industriels, les importateurs et les commerçants.

Pour anticiper les tensions à venir je vais mettre en place des groupes de travail pilotés par les services de l'État avec le soutien des organisations professionnelles et mobiliser la fédé-

ration des banques sur un soutien spécifique. Parallèlement nous allons organiser la sécurisation des approvisionnements et de la gestion des stocks tampons sur les produits essentiels et rechercher des alternatives sur les approvisionnements en analysant le potentiel et les opportunités régionales.

La mobilisation de tous les acteurs institutionnels et économiques est indispensable pour préserver la dynamique amorcée par le plan de relance et ses mesures de soutien. Je compte sur l'esprit civique de l'ensemble des membres du HCCP pour que chacun mette son énergie et ses moyens au service de La Réunion afin que cette crise touche le moins durement et le moins longtemps possible les Réunionnais.



Dominique VIENNE
Président du HCCP

Le Premier Ministre, Jean Castex, lors de son discours du 16 mars, a pointé plusieurs mesures du plan de résilience pour la France concernant la commande publique : « Des dispositions pour le secteur du BTP, très impacté par la volatilité du prix des matériaux de construction ou des carburants. De nombreux chantiers ont été conclus sans clause de révision des prix adaptée à la situation, a-t-il souligné. C'est la raison pour laquelle je demande aux acteurs publics d'appliquer lorsque c'est possible la théorie de l'imprévision pour les marchés publics ne comportant pas de clause de révision de prix et de ne pas appliquer les pénalités de retard lorsque

ce dernier est justifié par la prolongation d'un délai de livraison de la part d'un fournisseur à cause de la crise ».

À La Réunion, cette question de la théorie de l'imprévision a déjà fait l'objet de courriers du HCCP et du préfet (les 3/12/2021 et 6/01/2022) destinés aux donneurs d'ordre. Il appartient désormais aux parties prenantes de la commande publique de se saisir de ces dispositions réglementaires. Dans le même ordre, nous avons également transmis un courrier le 3 mars dernier à notre réseau de donneurs d'ordres et de fédérations professionnelles, pour leur rappeler que les entreprises sont en droit de demander la mise en oeuvre automatique des intérêts moratoires dus. Ces différentes dispositions prévues dans le code de la commande publique doivent aussi permettre d'accompagner notre économie et particulièrement les entreprises pour traverser ces moments singuliers de notre Histoire.

En effet, la situation de guerre en Ukraine et les impacts actuels et prévisibles sur notre économie m'amènent à rappeler que l'entreprise est et sera

un puissant levier de **résilience** et de **transformation** de notre société. C'est pourquoi, il est important de **(re) vitaliser durablement** notre tissu économique : d'une part, en relocalisant l'économie à destination des TPE/PME, d'autre part, en orientant la commande publique vers les entreprises responsables. Il est à la fois essentiel de récompenser autant l'engagement territorial des entreprises, que de chercher l'augmentation du volume de la commande publique actuelle.

Le HCCP, en tant qu'instance d'intelligence collective et de concertation territoriale, a un rôle important à jouer dans ce contexte économique fragilisé par les crises sanitaires et géopolitiques. En pérennisant une commande publique, à la fois **responsable et durable**, et en nous donnant les moyens de maximiser les retombées économiques et sociales au profit du territoire réunionnais, nous renforcerons les capacités des entreprises, de leurs salariés et plus largement de la population à traverser ces moments difficiles à venir.

Vie & Activités du HCCP



REUNIONS ET TRAVAUX DES INSTANCES

Comité technique

Le 10 février un comité technique a été réuni sur plusieurs sujets :

La théorie de l'imprévision. Cette question a fait l'objet de deux courriers du président du HCCP et du préfet (3 décembre 2021 et 6 janvier 2022) destinés aux donneurs d'ordre. Il appartient désormais aux organisations professionnelles de prendre le relais pour toute intervention auprès des donneurs d'ordre. À cette fin, un tutoriel simple sera réalisé et un courrier a été transmis le 3 mars aux fédérations professionnelles pour leur rappeler que les entreprises sont en droit de demander les intérêts moratoires dus.

Le Paiement fournisseur anticipé (PFA). Réflexion en cours sur l'organisation d'un webinaire dédié au cours du 1er semestre 2022. La CINOR sera sollicitée et le Médiateur des entreprises sera approché pour connaître le résultat de ses démarches auprès de la tête de réseau bancaire de La Réunion.



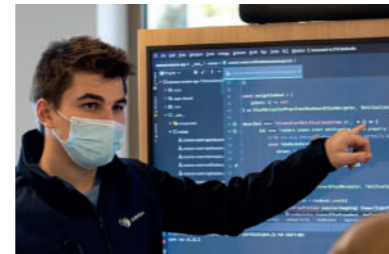
Le guichet unique. Présentation de la feuille de route 2022 dite digitale pour réaliser le guichet unique, en lien avec la Direction de l'innovation et du développement numérique du Conseil régional.

La clause SBA ou « Small Business Act ultra-marin ». L'article 73 de la loi égalité réelle précise que «...les acheteurs publics peuvent réserver jusqu'à 1/3 de leurs marchés aux PME locales...». Le décret d'application du 31 janvier 2018 introduit, à titre expérimental et jusqu'au 31 mars 2023, une obligation pour les soumissionnaires d'un marché d'une valeur estimée >500 000 € HT de présenter un plan de sous-traitance aux PME locales. Un parlementaire de La Réunion va être approché pour qu'il questionne le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance et celui des Outre-mer pour obtenir le rapport d'évaluation qui doit être remis au Premier ministre avant fin 2022.



La loi EGalim. Le point a été fait sur sa mise en œuvre et notamment sur les seuils adaptés pour l'outre-mer (cf décret 2021-1235 du 25 sept 2021). Le GT5, en lien avec la DAAF, va préparer une note sur la mise en œuvre de la loi. Un courrier sera transmis aux présidents des commissions d'appel d'offres (CAO) pour leur rappeler les objectifs de la loi, les bonnes pratiques et la possibilité d'utiliser dans leurs marchés des critères permettant des notes discriminantes au profit des producteurs locaux de produits bio. Il est envisagé d'organiser prochainement un webinaire sur ce sujet.

Marchés publics et opendata : un webinaire devrait être organisé par les GT4 et 7 au premier semestre avec la participation de la DAJ (Direction des Affaires Juridiques, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance).



Le Référentiel Territorial des Parcours de Formation à la Commande Publique (RTFCP) : rédaction du référentiel suite à l'étude sur la formation à la commande publique. Une réunion de travail avec les membres du comité de pilotage a été organisée le 1er mars pour finaliser le référentiel (voir également page 4 de cette Infolettre).

Le vade-mecum du service fait : le GT2 proposera un livrable composé de quelques diapositives expliquant la définition d'un bon « service fait » et rappelant que les factures traitées par un AMO doivent obligatoirement être intégrées dans CHORUS-PRO.

Assises des délais de paiement et des financements de La Réunion : il est prévu que le président du HCCP se rapproche de l'AFB et de la BPI pour participer à cet événement.

Rapport d'activités 2021 : celui-ci est disponible en ligne. [Cliquer ici pour le consulter](#)

Vie & Activités du HCCP



ETUDE DE LA FORMATION A LA COMMANDE PUBLIQUE DES ELUS, DES ACHETEURS PUBLICS ET DES CHEFS D'ENTREPRISE

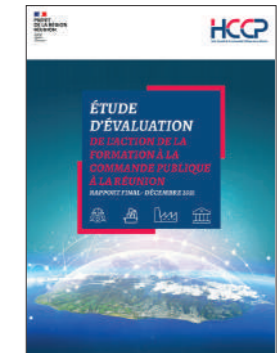
Le rapport définitif de cette étude a été publié et remis le 27 janvier aux membres du HCCP.

L'objectif était de réaliser une analyse fine des besoins des différents acteurs publics et privés, de faire des préconisations et de dresser des pistes d'actions. A l'origine de cette étude, un appel d'offres a été lancé en février 2021 pour permettre au HCCP (notamment le GT4) de s'appuyer sur un prestataire pour réaliser cette étude. Le rapport final a été publié en janvier 2022. Les résultats de l'étude vont permettre au HCCP de faciliter la mise en œuvre d'un référentiel des parcours de formation et de professionnalisation des acteurs

de la commande publique pour rendre les achats plus performants et profitables à l'économie territoriale.

Les résultats de l'étude ont été présentés à la Presse dans un communiqué daté du 21 janvier 2022 intitulé : Résultats de l'étude de la formation à la commande publique des élus, des acheteurs publics et des chefs d'entreprise - En 2022 le HCCP souhaite faciliter la mise en œuvre d'un référentiel des parcours de formation et de professionnalisation des acteurs de la commande publique pour rendre les achats plus performants et profitables à l'économie territoriale. Cette communication vers la Presse

spécialisée a donné lieu à plusieurs articles parus dans : Santé-Achat.info, République HA, La Gazette des Communes et Achatpublic.info.



[Consulter l'étude](#)

[Télécharger le communiqué de presse du 21 janvier 2022](#)

LA COMMUNICATION DU HCCP : DEUX NOUVEAUX SUPPORTS ONT FAIT LEUR APPARITION !

La nouvelle newsletter du HCCP : actualités et veille toutes les deux semaines !

Depuis le 25 février une newsletter « nouvelle formule » réalisée par le HCCP est adressée à l'ensemble des membres du réseau. On y trouve les dernières actualités du HCCP et également une veille précieuse sur la commande publique et l'économie réunionnaise, notamment. Cette newsletter est désormais envoyée tous les quinze jours, le vendredi, aux membres du réseau. Prochaine parution, le vendredi 1er avril.



Plus de 220 ! C'est le nombre d'abonnés à ce jour à la page LinkedIn du HCCP en ligne depuis seulement quelques semaines. Notre présence sur ce réseau social permet de vous informer

des activités du HCCP et de partager notre veille, au jour le jour : l'actualité relative à la commande publique, les événements auxquels participer, les retours d'expérience des territoires, en métropole comme dans les territoires ultra-marins...

Si vous n'êtes pas encore inscrit, [cliquez sur le lien](#)

Les pages web du HCCP. Nous avons réalisé un « toilettage » des pages sur le site de la Préfecture de La Réunion et nous avons simplifié la navigation pour que tout internaute puisse y trouver plus facilement l'information essentielle et à jour sur le HCCP : la présentation (approche, objectifs et gouvernance), les groupes thématiques (pilotes, finalités, réalisations), la charte, les supports d'information et de communication.

[Découvrez les nouvelles pages](#)

Les chiffres de la commande publique



Etude sur l'allotissement des marchés publics à La Réunion

Cette étude porte sur l'analyse de l'allotissement des marchés de travaux par typologie de travaux, métiers et maîtres d'ouvrage. Le périmètre concerné sont les consultations de travaux lancées entre janvier 2018 et décembre 2020. Sont exclus du périmètre de l'étude, les marchés de contrôle, de maintenance, de mise en conformité, les relances d'appels d'offres et relance de lots.

[Consulter l'étude](#)

Calendrier des consultations de travaux à partir de janvier 2022

Afin de donner de la visibilité aux acteurs du BTP, suite à la crise sanitaire, la CERBTP en collaboration avec l'ARMOS, les organismes de logements sociaux et aménageurs, les collectivités locales, les services de l'Etat, les Etablissements Hospitaliers et autres

maîtres d'ouvrages publics a procédé aux recensements des opérations qui seront soumises à consultation dans les prochaines semaines ou prochains mois. Dans ce tableau (voir lien ci-dessous) se trouve la compilation des projets transmis par les maîtres d'ouvrage répondants. Les montants prévisionnels des travaux sont indiqués par tranche.

[Consulter la liste des consultations de travaux prévisionnelles à partir de janvier 2022](#)

La note de conjoncture trimestrielle du T3 2021

Créées en 2012, les notes trimestrielles du CERT BTP ont pour objectif de mettre à disposition des informations récentes sur les tendances de court terme. Elles ont pour vocation à évoluer avec l'ajout d'indicateurs complémentaires de suivi corrélés avec l'activité du BTP.



[Consulter la note du T3 2021](#)

Guide du recensement des contrats de la commande publique

Les acheteurs publics ont l'obligation d'établir et transmettre annuellement les données de recensement des contrats publics. Pour les accompagner dans la démarche, l'OECP édite chaque année un guide du recensement des contrats de la commande publique. Celui-ci a été mis à jour pour l'année 2022, la nouvelle version prenant en compte l'ouverture du nouvel exercice 2022 ainsi que les modalités et les dates limites de déclaration pour les données 2021 et 2022. L'édition 2022 détaille chaque rubrique de la fiche de recensement type et explique comment la renseigner pour faciliter la saisie des données.

[Consulter le guide](#)



Bonnes pratiques



GUIDES ET ÉTUDES

Afin de lutter contre le gaspillage et la pollution de l'environnement, **les produits en plastique à usage unique sont interdits à l'achat depuis 2020** sur les lieux de travail et à l'occasion des événements organisés par les services de l'État et de ses établissements publics. Pour aider les services à appliquer cette mesure, la Direction des Achats de l'État (DAE) a élaboré un recueil de solutions et de bonnes pratiques alternatives au plastique à usage unique.

[Consulter le recueil](#)



Masques sanitaires

Un guide, édité par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, recense les bonnes pratiques et leviers d'action pour garantir la sécurité des approvisionnements, pour aider les acheteurs publics à commander "responsable" en tenant compte des règles définies par le Code de la commande publique.

[Consulter le guide](#)

Guide pour se développer grâce aux marchés publics à l'attention des TPE-PME

Ce guide, réalisé par la DAJ, en collaboration avec les CCI et les CMA, ainsi que le MEDEF et la CPME, a vocation à aider les TPE-PME à construire leurs

stratégies commerciales pour se développer grâce aux marchés publics, notamment en valorisant leurs atouts en termes de compétitivité hors prix.

[Consulter le guide](#)

Guide de la donnée des territoires

L'appropriation des données numériques par les collectivités locales avance très lentement. Si des collectivités pionnières défrichent leur potentiel, la majorité peine à maîtriser le sujet de la data, publique ou pas, ouverte ou fermée. Réalisé par l'Observatoire Datapublica avec la Banque des Territoires, ce guide, diffusé par La Gazette des Communes, donne des clés de compréhension des enjeux et stratégies, et des bonnes pratiques à activer.

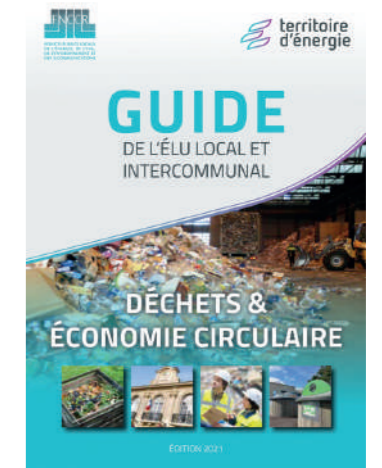
[Consulter le guide](#)



Guide du recensement des dépenses 2021

relatives à l'acquisition de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées.

[Consulter le guide](#)



Guides de l'élu

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) publie ses nouveaux guides destinés aux élus et/ou cadres territoriaux en charge de services publics touchant au plus près la vie des administrés : alimentation en eau potable et assainissement, accès à l'électricité et/ou au gaz, chaleur et froid, gestion et valorisation des déchets, téléphonie et communications électroniques en très haut débit. Ces guides permettent de découvrir la complexité de ces missions mais également d'accompagner les collectivités par une approche technique et juridique précise.

[Consulter les guides](#)

Du commerce équitable dans ma cantine

Ce guide, destiné aux gestionnaires de restaurant collectif, acheteur et élu de collectivité, donne toutes les clés pour développer et réussir les achats de produits issus du commerce équitable en restauration collective.

[Consulter le guide](#)

Actualités locales & nationales



Depuis maintenant plus d'une décennie, l'**Observatoire des achats responsables (ObsAR)** analyse le déploiement des achats responsables en France. Le Baromètre annuel est une source d'informations instructive pour les décideurs et les opérationnels. Les réponses apportées par les centaines d'organisations qui ont accepté de participer, permettent à la profession et ses parties prenantes de mesurer les réussites et les efforts restant à mettre à œuvre pour atteindre les objectifs fixés aux achats en général. Un webinaire de présentation de ce baromètre est organisé le 30 mars 2022.

[Infos et inscription](#)



La Direction des Affaires Juridiques (DAJ), la Direction des Achats de l'Etat (DAE), et l'Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat (AIFE) du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance vous invitent à participer à des conférences à distance :

- le 24 mai 2022 : webinaire « Commande publique et open data », centré sur les données ouvertes.
- le 21 juin 2022 : webinaire « Entreprises, simplifions la commande publique ! ». Retrouvez toutes les actualités sur la commande publique numérique et le **projet TNCP (Transformation numérique de la commande publique) sur le site** et en suivant la page « Commande publique numérique » sur [LinkedIn](#)

Externalisation réussie ! La mission d'information de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale a réalisé un rapport sur **l'externalisation des missions de service public à des prestataires extérieurs**. La finalité de ce rapport est de prévenir les dangers de l'outsourcing et de formuler des recommandations afin de le maîtriser, car la pratique extensible de l'outsourcing n'est pas sans dangers (perte des compétences en interne, manque de partage des connaissances...). Le rapport met en garde les administrations qui auraient tendance à en abuser et rappelle les clés d'une externalisation réussie grâce aux outils présents dans le code de la commande publique (pratique systématique du sourcing, réflexion plus poussée sur le choix du véhicule contractuel pour les projets d'ampleur ou encore attention à porter au processus de mise en concurrence).

[Consulter le rapport](#)

Consultation sur la norme Iso 20400



Née en 2017, la norme Iso 20400, cadre de référence des achats responsables, fait l'objet d'une consultation publique dans le but de savoir s'il est nécessaire de l'amender ou de la réviser. Les acheteurs ont jusqu'au 31 mars pour faire part de leur avis. Première norme internationale dédiée aux achats responsables, Iso 20400 fournit les lignes directrices aux structures, privées comme publiques, qui souhaitent intégrer la responsabilité sociétale dans leur processus

achats. En France, le label Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR) s'adosse à ce référentiel. L'Organisation internationale de normalisation (ISO) va consulter ses membres pour réfléchir à l'avenir de cette norme. C'est pourquoi l'AFNOR vient de lancer une enquête (10 questions) auprès des acheteurs français afin de recueillir leurs avis et observations. Les professionnels ont jusqu'au 31 mars pour donner leur sentiment.

[Pour participer à l'enquête](#)



Journée de l'achat public 2022, organisée le 31 mars par la Gazette des Communes et Le Moniteur des Travaux Publics, intitulée « Réglementation, outils innovants, initiatives durables : tirez parti des évolutions de la commande publique ! ».

[Programme et inscription](#)

Le RESECO et le CNFPT des Pays de la Loire organisent la prochaine **journée d'actualité sur les marchés publics de denrées alimentaires** le 11 mai 2022 (de 9h00 à 16h30, heures de métropole) au Mans pour une journée d'échange et d'information autour des marchés publics de denrées alimentaires.

[Programme et inscription](#)

Informations juridiques : ACTUALITÉ DE LA COMMANDE PUBLIQUE



#Achats publics responsables

L'arrêté du 3 décembre 2021 fixant les modalités de déclaration à l'observatoire économique de la commande publique (OCEP) de la part des dépenses relatives à l'acquisition de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées a été publié le 11 décembre 2021. Il vise à permettre aux acheteurs de réaliser la déclaration prévue par le décret n° 2021-254 du 9 mars 2021 pris en application de l'article 58 de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite « loi AGEC ». Le décret, accompagné d'une notice, dresse la liste et les proportions minimales des 17 produits ou catégories de produits devant être issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées, selon un taux compris entre 20 et 40 %. La loi, le décret, sa notice et l'arrêté sont accessibles depuis [la page achats responsables de la DAJ](#)



#Facturation électronique

[Commentaire de la DAJ sur l'arrêté du 14 décembre 2021, relatif au développement de la facturation électronique](#)

Le premier est destiné aux cantines en régie, le deuxième aux communes qui ont recours à un prestataire en délégation de service public (DSP).

[Télécharger les guides](#)

La **#loi EGalim** impose aux collectivités des mesures dont celle qui rend obligatoire, dans la restauration collective des collectivités, au moins 50 % de produits durables ou de labels de qualité (**20 % à La Réunion - cf. décret du 2021-1235 du 25/09/2021**), avec un minimum de 20 % de produits bio (**5 % à La Réunion**).

Cette disposition est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Pour mettre en œuvre cette obligation, [le site](#) dont les travaux sont issus du Conseil national de la restauration collective (CNRC), a mis en ligne deux guides d'aide à la commande publique.

Modifications du #code de la commande publique

La consultation sur le projet de décret, portant diverses modifications du code de la commande publique prévoyant des dispositions d'application de la loi "Climat et Résilience" ainsi que diverses autres mesures ayant une incidence sur les pratiques des acteurs de la commande publique, s'est achevée le 27 janvier 2022.

Sa version amendée a été présentée au Conseil national d'évaluation des normes le 3 février 2022.

France urbaine décrypte ce projet de décret. [A lire ici](#)



Contactez le HCCP : hccp-secretariatpermanent@reunion.pref.gouv.fr
0262 40 75 60 - [Sur le web](#) - [Sur LinkedIn](#)

Toute personne ou organisation ayant un intérêt à se mobiliser autour de la commande publique et de sa meilleure efficacité pour le territoire est invitée à participer aux groupes thématiques ([voir liste et contacts](#)).

INFOLETTRE

N°9

JUILLET 2022





Instance d'intelligence collective et de concertation territoriale, le HCCP est le Parlement de la commande publique de La Réunion

Dans cette Infolettre un dossier sur le 1er comité plénier 2022



Améliorer la transparence, la professionnalisation et la territorialisation de la commande publique : l'État sera à la manœuvre

Le Préfet Jacques Billant s'est exprimé longuement lors de son allocution d'ouverture du premier comité plénier 2022 du HCCP. Voici quelques temps forts.

« Le HCCP sera un espace de plus en plus important d'échange sur la commande publique sur le plan technique mais encore plus sur le plan politique. Cette instance a vocation à apporter une réelle

valeur ajoutée à l'économie réunionnaise constituée essentiellement de petites, très petites et moyennes entreprises. Il est donc fondamental de faire jouer tous les leviers de la commande publique pour permettre à notre économie de surmonter les difficultés structurelles et conjoncturelles. Et donc de voir l'avenir de façon plus sereine qu'on peut le faire aujourd'hui. »

« Le HCCP est une instance d'intel-

ligence collective, une instance de concertation territoriale. C'est notre capacité à nous retrouver, non pas pour faire de la technicité mais pour développer cette intelligence collective. Notre objectif est de pérenniser une commande publique responsable et durable, et de maximiser ses retombées économiques et sociales au profit de l'écosystème des entreprises de La Réunion. »

Le HCCP, c'est le Parlement de la commande publique de La Réunion

Puis, le Président du HCCP, Dominique Vienne, a pris la parole pour rappeler la mission du HCCP.

« En symétrie du Parlement, le HCCP porte l'intérêt général, pour faire en sorte que la commande publique ne soit pas un objet technique froid, uniquement réglementaire mais un pilier des politiques publiques. Au sein de ce Parlement on trouve celles et ceux qui ont intérêt à ce que la commande publique soit bénéfique pour le territoire : élus, filières économiques, cadres administratifs et praticiens ».

Le HCCP a pour finalité, a-t-il rappelé, de faire de la commande publique un levier de développement socio-économique, responsable, durable et résilient.

Comment ? En portant la réflexion et les travaux du Parlement vers quatre objectifs. Tout d'abord, la mise en réseau et la mutualisation qui nécessitent et favorisent un esprit de confiance et incitent à mener les échanges et les travaux dans une direction commune. Le HCCP est parvenu à mettre en réseau plus de 450 acteurs, à mettre en place 8 groupes couvrant les thématiques prépondérantes de la commande publique et à éditer plusieurs chartes pour engager les acteurs dans des démarches vertueuses. Ce réseau favorise la mutualisation des ressources ainsi que le partage des bonnes pratiques.

Ces deux objectifs - réseau et mutualisation - sont les préalables nécessaires à la mise en œuvre d'actions concrètes pour améliorer la performance de la commande publique et la maximisation



des retombées socio-économiques « qui est au cœur du HCCP, a souligné Dominique Vienne poursuivant : Pour exemple emblématique, j'aimerais rappeler ici l'importance de la Loi EROM (loi pour l'égalité réelle en Outre-mer) adoptée le 14 février 2017 dont l'article 73 précise que les acheteurs publics ultramarins peuvent réserver jusqu'à 1/3 de leurs marchés aux PME locales. Celle-ci fait de plus l'obligation pour les soumissionnaires à un marché public d'une valeur estimée du besoin supérieur à 500K€ de présenter un plan de sous-traitance aux PME locales. En pleine réflexion sur les enjeux de résilience, les territoires de l'hexagone rêveraient d'avoir de telles mesures ». Aussi et afin de cerner l'usage de cette loi et d'en mesurer l'application, le Président du HCCP a annoncé aux participants qu'une étude sur ce sujet allait être lancée prochainement auprès des donneurs d'ordre publics réunionnais.

Puis, le Président du HCCP a fait remarquer que si l'achat public est un acte de plus en plus normatif et

complexe, c'est en même temps un acte de plus en plus stratégique et politique. Ce n'est donc pas un objet froid technique mais bien un objet chaud et politique comme il aime à le dire, qui doit nous inciter à faire mieux et plus ensemble.

En guise de conclusion, Dominique Vienne a interpellé l'auditoire avec une question essentielle : la réussite de la commande publique relève-t-elle de la responsabilité des élus, des acheteurs ou des entreprises ? Non d'aucun d'entre eux, a-t-il répondu sans détour, car « C'est l'affaire de tous et de chacun ! C'est là tout l'enjeu de ce Parlement de la commande publique.

Sans dialogue et sans confiance, on trouvera facilement l'occasion de trouver le point de défaut chez l'autre. Notre enjeu commun est donc de réussir ensemble à faire de la commande publique un acte de transformation et de développement socio-économique de notre beau territoire réunionnais ».

Temps forts

DU COMITÉ PLÉNIER DU 21 JUIN



VERS LA RÉALISATION D'UNE PLATEFORME RÉUNIONNAISE QUI COUVRIRA TOUTES LES ÉTAPES DE VIE D'UN ACHAT PUBLIC

Dans cette deuxième Infolettre de l'année nous avons choisi de partager avec vous les temps forts du premier comité plénier 2022 qui s'est tenu le 21 juin dans les locaux de la CCI à Sainte-Clotilde. Vous pouvez également voir ou revoir ce comité grâce au replay vidéo ([cliquez ici](#)).

Depuis deux ans le HCCP, en concertation avec la CMA, l'ADIR et l'association Stratégie du Bon Achat, travaille et réfléchit sur la capacité à digitaliser et rendre accessibles les informations sur la commande publique réunionnaise. Cette démarche cherche à ouvrir pour les utiliser les données de la commande publique, aussi bien en amont que pendant et en aval, afin de couvrir toutes les étapes dématérialisées (cf le Plan TNCP) du cycle de vie d'un achat public :

En amont

→ Connaître la programmation des achats, tel que le propose le portail APProch (voir page 4) et également la plateforme APOGE du Grand Est (voir page 9 des éléments sur le comité d'expert du 2 juin qui avait invité le

Grand Est à venir présenter APOGE),

Pendant

→ Connaître les appels d'offre et bien entendu y répondre comme le proposent les profils acheteurs (APOGE, Maximilien, Mégalis...),

En aval

→ Savoir comment les appels d'offre ont été attribués (exemples : observatoire des données de la commande publique en Bretagne, outil Focus Marchés en Bourgogne-Franche-Comté).

Dans cet objectif, le HCCP s'est penché sur la question des données et prépare actuellement un livre blanc sur ces données des marchés publics, dont l'ouverture pourrait permettre de faire naître de nouvelles opportunités, pour

les acheteurs publics comme pour les entreprises. Ce livre blanc dont la publication est attendue en septembre s'inspire de celui réalisé par SCOPE Occitanie et Dataactivist en septembre 2020.

Enfin, pour compléter la démarche stratégique et politique du HCCP visant à faire de la commande publique un levier de développement socio-économique, responsable, durable et résilient, soulignons qu'il est proposé aux acheteurs publics de signer les chartes qui les engagent pour de bonnes pratiques vers une commande publique qui défend leurs intérêts et également ceux de leurs fournisseurs. Et, bien entendu, qui profite à tout le territoire réunionnais. [Voir page 6](#)



Temps forts

DU COMITÉ PLÉNIER DU 21 JUIN



LE PORTAIL APPROCH POUR FACILITER L'ACCÈS DES ENTREPRISES AUX PROJETS D'ACHATS

Le HCCP a invité le 21 juin Mathilde Mien, Cheffe de projet à la Direction des Achats de l'Etat (DAE) pour présenter le portail APProch porté par le Plan TNCP (Transformation Numérique de la Commande Publique), lui-même porté par la DAJ de Bercy.

Le PTNCP vise à la dématérialisation complète de la commande publique, de sa phase amont jusqu'à sa phase aval, et notamment l'interopérabilité entre les différents profils acheteur existants.

Pour en savoir plus

Quant au portail APProch qui répond à l'enjeu de « l'amont », c'est un nouveau service ouvert gratuitement aux entreprises et aux acheteurs des trois fonctions publiques : les ministères, les établissements publics, les établissements hospitaliers et les collectivités territoriales. Son objectif : faire connaître les projets d'achats des acheteurs publics (sur la base du volontariat de publication) auprès des entreprises comme l'a expliqué Mathilde Mien : « On est ici au stade du projet d'achat (en amont de la consultation) qui peut donc évoluer à tous moments et n'est donc ni engageant pour l'acheteur ni pour l'entreprise. APProch permet aux acheteurs publics de mettre en visibilité aux entreprises des perspectives d'achats avant que l'appel d'offres soit publié. »

APProch permet aux entreprises de rechercher des projets d'achats sur leur cœur de métier. [Le découvrir en direct](#).

Connaître les intentions d'achats dans son secteur pour avoir un temps d'avance

Dominique Vienne a souligné tout l'intérêt de ce portail en précisant que « lorsqu'un projet d'achat est connu trois

ou six mois à l'avance, cela permet à une TPE-PME de s'organiser à l'avance plutôt que lorsqu'elle a (seulement) 30 jours pour répondre à un appel d'offres. Cette phase amont va dans le sens de la responsabilité partagée et de l'équité face à la commande publique : donner ses prévisions de marché c'est permettre au tissu économique de se préparer à répondre équitablement ».

Puis le Préfet Jacques Billant a dit la volonté, à La Réunion, de s'approprier le portail APProch et d'inciter les fonctions publiques dont les collectivités à publier leurs promesses d'achats dans le courant de l'année 2022. Le portail comporte déjà à l'heure actuelle 37 projets d'achats réunionnais portés par les services de l'Etat en Région, a précisé Mathilde Mien.



S'appuyer sur le portail APProch pour rendre accessibles les perspectives d'achat de La Réunion

Concernant la partie bâtiment et travaux publics de la commande publique réunionnaise la CERBTP organise depuis de nombreuses années le recensement des intentions d'achats.

Explication : dans le cadre de ce recensement programmatique de la commande publique par la CERBTP,

les maîtres d'ouvrage lui transmettent leur programmation de travaux à court terme. La liste des chantiers fait l'objet d'une parution sous forme de calendrier dont la diffusion se fait deux fois par an. Les éléments sont organisés par type de construction (bâtiments non résidentiels, logements, infrastructures de transport, réseaux et autres) et par maître d'ouvrages.

En regard il est nécessaire de pouvoir disposer à La Réunion des intentions d'achats dans tous les autres secteurs de la commande publique*, le BTP ne constituant qu'une part de cette commande publique de l'île. Dans cet objectif, lors des échanges du comité plénier, l'idée a été avancée de s'appuyer sur le portail APProch pour que les établissements publics, les établissements hospitaliers et

les collectivités territoriales de La Réunion aient le réflexe de publier tous leurs projets d'achats, tous secteurs confondus. Les TPE-PME, en particulier, pourraient ainsi visualiser les intentions d'achats et étudier, en avance de phase, leurs capacités et leurs atouts pour y répondre.

(*) BTP / infrastructures / réseaux, restauration / cantines / productions locales, services / commerces, tourisme, emploi / formation, sport / culture, environnement / énergie, financements.

Temps forts

DU COMITÉ PLÉNIER DU 21 JUIN



Joan Payet Directeur des achats

AÉROPORT ROLAND GARROS : 1ER ÉTABLISSEMENT D'OUTREMER À RECEVOIR LE LABEL RFAR REMIS PAR LA MÉDIATION DES ENTREPRISES

C'est également en cohérence avec ses engagements sur la Stratégie du Bon Achat et avec la synergie impulsée par le HCCP pour l'animation de l'écosystème de la commande publique. Par ailleurs l'aéroport a eu une culture de la certification puisque l'entreprise a été triplement certifiée ISO (9001, 14001 et 50001). »

La démarche a démarré début 2021 et a duré environ 1 an.

Elle a nécessité l'association étroite de toutes les instances de l'entreprise. Rappel : l'aéroport est une entreprise privée mais comme son actionariat est 100 % public il est soumis aux règles de la passation des marchés publics. L'aéroport a signé une charte puis a fait l'objet d'un audit de labellisation ; une fois le label obtenu pour 3 ans, l'aéroport est l'objet d'un audit annuel de renouvellement.

Le label est articulé autour de 5 domaines déclinés eux-mêmes en 15 critères et apprécié selon 3 axes : des engagements explicites, la pratique de ces engagements et le pilotage effectif de la démarche. Les 15 critères portent notamment sur l'engagement de la gouvernance dans une organisation de démarches achats responsables, sur l'alignement de la politique d'achat et de la stratégie de l'entreprise, l'approche et le management du risque et la prévention de la corruption, la probité, la déontologie. [Pour en savoir plus, consulter la présentation du label RFAR](#)

« L'aéroport a dû travailler très en amont sur sa politique d'achat, l'expliquer et la rendre la plus lisible possible. Aujourd'hui elle est consultable sur notre site internet. Il a fallu travailler également sur la désignation d'un médiateur interne, c'est-à-dire une personne ressource

pour désamorcer les conflits avant leur apparition. Nous avons également fait un travail sur le délai de paiement, l'aéroport étant soumis à un délai de 60 jours mais s'engageant systématiquement dans ses contrats à payer à 30 jours, a souligné Joan Payet. Nous avons dû également montrer au labellisateur un plan d'action étayé, travaillé et réaliste et le fixer dans un angle d'analyse et de pilotage qui fasse l'objet de rendez-vous réguliers avec les instances de gouvernance de l'entreprise. »

Le HCCP souhaite renforcer cette démarche de labellisation à La Réunion.

Pour finir, à la question posée par Dominique Vienne « qu'est-ce que cette démarche de labellisation a changé pour l'entreprise ? » Joan Payet a répondu qu'auparavant l'aéroport était très focalisé sur la partie amont et la facilité d'accès des entreprises à leur commande ; ce label a amené un plus sur le travail de la relation avec le fournisseur une fois le contrat signé et la façon dont « on le conduit dans notre relation économique. Aller au bout de la prestation avec un gain réciproque pour chacune des structures. L'autre élément fondateur est l'association de toutes les forces vives de l'entreprise pour y parvenir. Sans l'association de la gouvernance politique et sans l'association et la conviction des services internes, on se rend compte que l'exercice atteint vite ses limites », a conclu Joan Payet.

Le HCCP souhaite renforcer cette démarche de labellisation à La Réunion et va transmettre aux donneurs d'ordre publics et privés un courrier pour les inciter à signer la charte RFAR qui représente le début d'une démarche de labellisation.

Temps forts

DU COMITÉ PLÉNIER DU 21 JUIN



DES CHARTES POUR MARQUER SES ENGAGEMENTS DANS UNE DÉMARCHE VERTUEUSE

La Charte du HCCP a été signée par trois nouveaux établissements : Le GIP Ecocité, la CIREST et la commune de Saint-Benoît.

L'objectif de cette Charte est de fédérer les donneurs d'ordre publics autour du projet du réseau HCCP Réunion pour une commande publique responsable. Par leur engagement, les donneurs d'ordre signataires manifestent leur volonté commune de s'engager à tendre vers les bonnes pratiques décrites tout au long de la charte et d'exercer leurs responsabilités dans un cadre de confiance réciproque. Après la CIVIS et la CINOR qui ont signé la charte en décembre 2021, le GIP Ecocité, la CIREST et la commune de Saint-Benoît ont signé la charte lors du comité plénier.

[Consulter la Charte](#)



Signature du GIP Ecocité représenté par Séverine JETTER



Signature de la CIREST représentée par son Président Patrice SELLY

L'INSEE et le COARM sont les premiers signataires de la Charte relative aux modalités d'exécution des contrats de la commande publique à La Réunion.

Par un courrier du 16 mai 2022 la Préfecture de La Réunion, le HCCP et l'association SBA ont proposé aux chefs de services et opérateurs de l'État, aux maires et présidents de collectivités, SEM et SPL de manifester leur ambition commune en signant une Charte relative aux modalités d'exécution des contrats de la commande publique à



Signature de l'INSEE représenté par Jean Eric PLACE en présence d'Eric BUFFI Vice-Président SBA

La Réunion. Celle-ci s'inscrit dans le contexte rappelé en préambule de la Charte : « Les prix de certaines matières premières ont connu une inflation importante à partir du début de l'année 2021 et cette augmentation sensible s'est transformée en une véritable envolée du fait de la guerre en Ukraine. Cette forte augmentation peut mettre en danger la pérennité de certaines entreprises. Dans ce contexte, l'État applique à ses services et opérateurs des mesures relatives à l'exécution des contrats de la commande publique que les collectivités peuvent également prendre à leur compte. Au-delà de l'insertion d'une clause de révision des prix dans les contrats de la commande publique il existe plusieurs dispositifs réglementaires à mettre en œuvre : la modification des contrats existants, l'application de la théorie de l'imprévision, le gel des pénalités

contractuelles. » Premiers signataires de cette Charte, l'INSEE et le COARM (Conseil de l'ordre des architectes de La Réunion et de Mayotte) l'ont signée lors du comité plénier.

[Consulter la Charte](#)



Signature du COARM représenté par Dagmar GROSS Vice-Présidente en présence d'Eric BUFFI Vice-Président SBA

Activités du HCCP



RETOUR SUR LE COMITÉ TECHNIQUE DU 13 MAI : FOCUS SUR PLUSIEURS POINTS

Assises des délais de paiement

Il est prévu au cours du quatrième trimestre 2022 l'organisation des 1ères Assises des délais de paiement de La Réunion. Au cours de ces Assises, un atelier sera consacré au PFA (Paiement Fournisseur Anticipé) en lien avec les services du Médiateur des Entreprises ainsi qu'une ou plusieurs collectivités locales.

L'article 73 de la loi du 28/02/2017 de la Loi EROM précise que les acheteurs publics peuvent réserver jusqu'à 1/3 de leurs marchés aux PME locales. De plus, le décret d'application du 31/01/2018 a eu pour objet d'introduire, à titre expérimental et pour 5 ans (jusqu'au 31/03/2023), une obligation, pour les soumissionnaires à un marché public d'une valeur estimée du besoin >500K€HT de présenter un plan de sous-traitance aux PME locales. Un questionnaire a été diffusé le 27 juin auprès des donneurs d'ordre pour retour

d'expérience à des fins évaluatives des usages et impacts de cette mesure.
[En savoir plus sur la Loi EROM](#)



Un livre blanc de la commande publique à La Réunion est en préparation

Le HCCP a souhaité réaliser un livre blanc dédié à la commande publique à La Réunion pour partager auprès de tous les maîtres d'ouvrages locaux, les

enjeux et les bénéfices de l'ouverture des données de la commande publique. Cet ouvrage souhaite éclairer les moyens à engager pour faire de l'accessibilité des données des marchés publics, un levier d'amélioration de la commande publique à La Réunion, comme l'a expliqué Jacques Billant le 21 juin : « Ce livre blanc a pour objectif de vulgariser le sujet de l'ouverture des données de la commande publique au sens politique du terme, pour rappeler les enjeux et mettre en évidence les bonnes pratiques locales et nationales de manière à ce que cela puisse ruisseler sur notre territoire. L'intérêt de cette démarche est de faire de ces données stratégiques un véritable levier de la commande publique à La Réunion. »

Le livre blanc dont la publication est attendue en septembre va se décliner en quatre chapitres : l'ouverture des données et leur usage dans la commande publique, les enjeux techniques, les bénéfices et des exemples inspirants.

DES NOUVELLES DE LA COMMUNICATION DU HCCP

Dans la Presse

Plusieurs articles sont parus dernièrement sur les travaux menés par le HCCP, dans Décision Achats, Paroles d'Élus, Mémento et le JIR.

Connectez-vous à la page LinkedIn

Le cap des 500 abonnés à la page LinkedIn du HCCP a été dépassé ! Cet espace a pour vocation de partager les informations et de favoriser les échanges entre tous les acteurs réunis au sein de la vaste communauté du HCCP mais aussi d'être un espace d'information pour tous ceux qui sont

convaincus que l'achat public est un moteur essentiel pour maximiser les retombées sociales et économiques sur le territoire réunionnais.



Sur cette page sont postées des informations sur l'actualité du HCCP, de ses partenaires et également une veille de la commande publique à La Réunion et en métropole.

Pour suivre la page : [Cliquez ici](#) ou flashez ce QRcode



Activités du HCCP



LES TROPHÉES DE L'ACHAT RESPONSABLE 2022 SONT OUVERTS DU 2 MAI AU 15 OCTOBRE 2022

Le 2 mai, Brigitte ADAME, Présidente de la Maison de l'Emploi du Nord (MDEN) de La Réunion et Dominique VIENNE, Président du Haut Conseil de la Commande Publique (HCCP) de La Réunion ont annoncé le lancement de la seconde édition des Trophées de l'achat responsable. Une nouveauté cette année puisque deux partenaires Presse s'associent aux Trophées : le magazine Décision Achats, média national spécialisé et le magazine Mémento. Les Trophées de l'achat responsable ont été initiés en 2021 par la MDEN et le HCCP, avec le soutien de la Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS).



Raphaël Serrier, Directeur de la MDEN nous parle des Trophées.

Quel est l'objectif de ce concours ?

C'est d'encourager l'achat responsable à La Réunion en récompensant les meilleures initiatives en matière d'achat inclusif, environnementalement responsable et innovant. Ce concours offrant également la possibilité de candidater en binôme « entreprise - acheteur », il encourage également la construction de relations responsables entre pouvoir adjudicateur et fournisseur.

Qu'attendez-vous de cette 2^{ème} édition ?

Nous espérons que le succès de la première édition encourage plus d'acheteurs publics et privés à candidater à ce concours. Les deux partenaires Presse de cette deuxième édition offriront une meilleure lisibilité aux candidats et aux lauréats et donc

une meilleure lisibilité à l'importance de l'Achat Responsable. L'objectif de cette deuxième édition c'est aussi de témoigner de la bonne pratique de l'achat responsable à La Réunion.

Trois catégories pour candidater, du 2 mai au 15 octobre 2022 : La commande socialement responsable, La commande environnementalement responsable, Performance et Innovation.

La remise des prix aura lieu en décembre prochain. Sur le site web des Trophées téléchargez dès aujourd'hui le dossier de candidature ainsi que le communiqué de presse de lancement. Vous avez également accès aux résultats de l'édition 2021.

[Cliquez sur le lien](#)

Activités du HCCP



COMMANDE PUBLIQUE DE LA RÉUNION : LE PROJET DE PLATEFORME DE MUTUALISATION DES CONSULTATIONS ET D'OUVERTURE DES DONNÉES AFFÉRENTES PREND FORME



Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du bon achat (SBA) en matière de commande publique et pour faciliter l'accès aux marchés publics, il est envisagé (comme nous l'avons lu en page 3 : plateforme amont-pendant-aval) de mettre en place une plateforme de mutualisation des consultations de marchés publics et d'échange des données ouvertes relatives aux attributions (cf le livre blanc en préparation).

Cette plateforme permettrait d'avoir un point d'accès unique à la commande publique pour les PME et TPE du territoire ; à terme l'objectif serait d'y référencer l'ensemble des consultations des acheteurs publics de l'île.

Dans le but de mener une démarche partenariale entre les acheteurs publics du territoire, Maurice GIRONCEL, Président de la CINOR, Dominique VIENNE, Président du HCCP et Johny LAW YEN, Président de l'Association SBA ont organisé le jeudi 2 juin un comité d'experts SBA pour progresser et débattre sur ce projet.

A cette occasion, le comité d'experts a accueilli deux représentants du Grand Est, Hervé FORMEL, Chef de service appui aux politiques d'achats Région Grand Est et Stéphane PASTOR, Chef de projet Commande Publique Grand Est Grand E-Nov+. Ceux-ci ont présenté la plateforme de mutualisation des achats APOGE qui agglomère les

profils acheteurs sur l'ensemble du territoire. Cette plateforme recense automatiquement l'ensemble des appels d'offre en cours sur le territoire par un système de veille, et permet aux acheteurs de déposer leurs intentions d'achats.

Les opérateurs économiques ont la possibilité d'effectuer des recherches géographiques et/ou par mots-clés pour accéder directement aux profils acheteurs et aux documents de consultations. Cette source de simplification apporte de la lisibilité, de la visibilité à la commande publique et favorise la réponse du plus grand nombre d'entreprises.

Le succès d'APOGE fait écho au projet porté par l'association SBA et le HCCP, et confirme la nécessité de faire aboutir localement l'existence et l'usage, d'une plateforme de la commande publique.

APOGE
APPELS D'OFFRES
GRAND EST

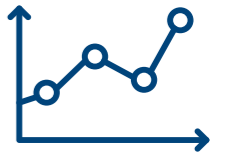
La plateforme APOGE permet :

- d'agrèger toutes les consultations publiées par les acheteurs publics de la région Grand Est : il s'agit d'un moteur de recherche qui remonte automatiquement toutes les consultations publiées par les acheteurs sur leur plateforme de dématérialisation, sans que l'acheteur n'ait à effectuer de saisie. Les entreprises qui se rendent sur le site APOGE disposent de la liste des consultations en cours dans la région Grand Est, avec pour chaque affaire, un lien qui renvoie à la plateforme

de dématérialisation de l'acheteur concerné pour télécharger l'AAPC, le DCE, puis répondre à la consultation. Chaque acheteur conserve ainsi sa plateforme, et il n'y a pas de stockage de données sur APOGE, - de diffuser les prévisionnels d'achats des acheteurs qui le souhaitent : la collectivité s'inscrit sur le site et a accès à une interface pour renseigner ses intentions d'achats.

En revanche, la partie open data (pour les marchés attribués) n'est pas encore traitée, mais pourrait l'être avec des développements complémentaires.

Indicateurs de la commande publique



LORS DU COMITÉ PLÉNIER DU 21 JUIN, L'INSEE, LA CERBTP ET LA DRFIP SONT VENUS PRÉSENTER LEURS INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

Pour les retrouver, [Cliquez ici](#)

INSEE

Les tendances concernant l'emploi salarié sont nettement à la hausse

(indice de 125 au 4^e trimestre 2021 par rapport à la base 100 au T4 de 2010 (contre un indice de 106 pour France hors Mayotte). Par secteurs, les taux pour les mêmes périodes sont mentionnés entre parenthèses : construction (112), industrie (116), tertiaire marchand hors intérim (122), tertiaire non marchand (128). L'emploi intérimaire atteint un indice de 270 à La Réunion (140 en France). Quant aux créations d'entreprises, y compris les micros entreprises, l'indice est de 175 à La Réunion, proche de l'indice de la France entière.

CERBTP

Suivi régional de la relance de l'économie de la filière Construction

La CERBTP, dans le cadre du HCCP, a mis en place une note trimestrielle spécifique qui fait état du suivi de la relance concernant l'activité du bâtiment et des travaux publics. Après l'arrêt quasi-total de la filière durant une partie du confinement, l'enjeu est désormais de suivre sa capacité à rebondir. La CERBTP, en tant qu'observatoire de la filière construction, a donc adapté ses outils de suivi de l'activité économique à cet enjeu. Voir le document qui fait état des différents indicateurs conjoncturels de l'activité du BTP. [Cliquez ici](#)

Index du Bâtiment et des Travaux Publics (CERBTP)

Les dernières valeurs des indices et des index locaux du BTP à mars 2022 sont

disponibles sur le site internet de la Cellule Économique Régionale du BTP. Découvrez le fichier Excel contenant les dernières valeurs disponibles (en date de mars 2022) des indices et des index du BTP. [Cliquez ici](#)

Afin de faciliter la lecture et la compréhension de l'évolution des index, la CERBTP met également à disposition une note mensuelle précisant, pour chaque indice et index, l'évolution sur un mois et sur 12 mois ainsi que les facteurs de contributions à ces évolutions. [Cliquez ici](#)

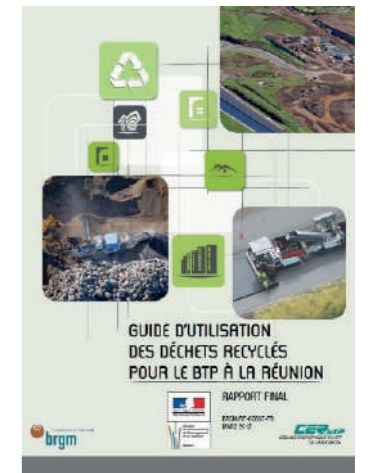
DRFIP

Évolution tendancielle du délai global de paiement (DGP) moyen de janvier à mai 2022

- DGP État : 28,57 jours (+28,64 % par rapport à mai 2021) ;
- Taux de paiement moyen de la commande publique à 30 jours de l'État : 75,95 % (-3,21 points).
- DGP Collectivités locales : 35,19 jours (-1,81 % par rapport à mai 2021) ;
- Taux de paiement moyen de la commande publique à 30 jours des collectivités : 64,15 % (-2,47 points).
- DGP Établissements publics de santé : 59,97 jours (-0,67 % par rapport à mai 2021) ;
- Taux de paiement moyen de la commande publique à 50 jours des Établissements publics de santé : 53,69 % (+0,61 point). Le délai est stable sur l'exercice en raison de la structure des dépenses.

La part du délai de paiement du comptable public s'établit à 4,3 jours pour les sphères État et collectivités

(4,08 jours pour les établissements de santé), hors établissements de santé, ce qui correspond à un niveau de performance nettement supérieur à ses engagements (7 jours).



Guide d'utilisation des déchets recyclés pour le BTP à La Réunion

Ce guide a pour objectif de donner aux acteurs du BTP de La Réunion un cadre pour l'utilisation des matériaux recyclés à partir des déchets produits dans le BTP, dans la construction d'ouvrage. Il s'adresse aux entreprises qui les mettent en œuvre ainsi qu'aux maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage qui peuvent, par leur choix et décision en marchés publics, initier et favoriser l'utilisation de tels matériaux dans la construction d'ouvrage. L'objectif est de tirer le meilleur parti possible de ces matériaux alternatifs sans pour autant nuire à la qualité des ouvrages et de l'environnement. [Téléchargez le guide](#)

Suivez les guides, prenez dates et répondez aux enquêtes



Livre blanc : Aménagements environnementaux et génie écologique

En partenariat avec la Fédération Nationale des Travaux Publics, Vecteur Plus propose un livre blanc sur le génie écologique, une innovation qui va bouleverser les travaux publics. Comment aborder ces nouveaux marchés ? Quels changements sont à prévoir ?

[Télécharger le Livre Blanc](#)

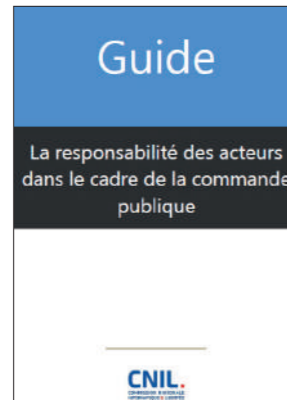


Foire aux questions en ligne sur la commande publique numérique

Publiée par la DAJ de Bercy, elle comprend une soixantaine de questions/réponses, regroupées autour de trois thèmes : généralités sur la commande publique numérique, fonctionnalités et services pour les acheteurs, fonctionnalités et services pour les entreprises.

Cette FAQ est régulièrement actualisée pour tenir compte des évolutions du Plan de Transformation Numérique de la Commande Publique et de la mise à disposition des nouveaux services.

[Consulter la FAQ](#)



Guide de la CNIL - La responsabilité des acteurs dans le cadre de la commande publique

Afin d'aider les professionnels concernés à identifier leurs responsabilités dans différents contextes de commande publique, la CNIL clarifie les éléments à prendre en compte et les conséquences juridiques à tirer de la qualification de « responsable du traitement », de « sous-traitant » ou « responsable conjoint ».

Les administrations confient souvent à un autre organisme (opérateur économique) la mission de répondre à des besoins en matière de travaux, fournitures ou services, par exemple pour la gestion des services périscolaires, de l'eau, des transports ou du stationnement.

Pour exécuter ces marchés publics ou contrats de concession, les opérateurs économiques sont amenés à collecter et à utiliser des données personnelles qui peuvent concerner des personnels ou des usagers du service public : ces traitements de données doivent respecter le règlement général sur la protection des données (RGPD).

[Lire la présentation de la CNIL](#)

[Télécharger le guide](#)



Appel à projet national dans le cadre du PNAD 2022-2025

Dans le cadre du Plan national des achats durables (PNAD), le gouvernement lance un appel à projet national (ouvert au 1er juin 2022) portant sur l'augmentation du nombre de facilitateurs et de coordinateurs régionaux sur le territoire national. Cet appel à projets a pour objectif d'accompagner la mise en oeuvre de clauses sociales d'insertion prioritairement dans les marchés publics d'Etat en augmentant le nombre actuel de facilitateurs (environ 400 ETP4) et de créer des postes de coordinateurs régionaux, portant ainsi le nombre total d'acteurs de la clause à environ 585 ETP au national.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 août 2022. Les candidatures sont à transmettre uniquement par mail à l'adresse suivante : 974.pole3e@deets.gouv.fr - Pour de plus amples informations, vous pouvez appeler ce numéro 0692 48 53 24.

[Télécharger l'appel à projets](#)

La CINOR organisera en septembre la **Grande Journée du Territoire du NORD**, encore dénommée Rencontres économiques du territoire du NORD, journée au cours de laquelle les acheteurs présentent notamment leur programme d'activité de commande publique en Travaux, Services et Fournitures aux entreprises locales.

La CIREST organisera sa **Journée du territoire EST**, également en septembre, avec l'ensemble des communes de l'Est.

Informations juridiques : ACTUALITÉ DE LA COMMANDE PUBLIQUE



• **Circulaire n° 6335/SG du 23 mars 2022** du Premier Ministre relative à la prise en compte de l'évolution des prix des denrées alimentaires dans les marchés publics de restauration.
[Consultez la circulaire](#)

Le contenu de cette circulaire a été repris dans une note du Préfet adressée le 4 avril aux collectivités territoriales, aux établissements publics locaux et aux chefs de service et établissements publics de l'État.
[Consultez la note](#)

• **Circulaire n° 6338/SG du 30 mars 2022** du Premier Ministre, relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte de hausse des prix de certaines matières premières.

Cette circulaire présente aux préfets les recommandations en matière d'exécution des contrats de la commande publique : circonstances dans lesquelles ils peuvent être modifiés en raison de la hausse des prix actuels ; application de la théorie de l'imprévision aux contrats administratifs avec versement d'une éventuelle indemnité au cocontractant de la personne publique ; gel des pénalités contractuelles, insertion d'une clause de révision dans les contrats à venir...

[Consultez la circulaire](#)

Le contenu de cette circulaire a été repris dans une note du Préfet adressée le 6 avril aux maires, présidents de collectivités, SEM/SPL, chefs de services de l'État et opérateurs de l'État.
[Consultez la note](#)

• **Décret n° 2022-767 du 2 mai 2022** portant diverses modifications du code de la commande publique.

Fruit d'une consultation publique initiée en janvier dernier par la Direction des Affaires Juridiques de Bercy, ce décret a principalement pour objet d'appliquer l'article 35 de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

Il prévoit également d'autres mesures qui, de manière plus marginale, dépassent le strict cadre de la loi « Climat et résilience ».

[Consultez le décret](#)

Contactez le HCCP : hccp-secretariatpermanent@reunion.pref.gouv.fr
0262 40 75 60 - [Sur le web](#) - [Sur LinkedIn](#)

Toute personne ou organisation ayant un intérêt à se mobiliser autour de la commande publique et de sa meilleure efficacité pour le territoire est invitée à participer aux groupes thématiques ([voir liste et contacts](#)).



INFOLETTRE
N°10
OCTOBRE 2022

Le 1^{er} livre blanc du HCCP sera présenté le 14 décembre lors du comité plénier : découvrez son propos et son sommaire en avant-première.



**DANS CETTE INFOLETTRE UN RETOUR
SUR LE WEBINAIRE ORGANISÉ PAR L'AMDR
ET LE HCCP AVEC LA PARTICIPATION DE
L'AVOCAT NICOLAS CHARREL**



Jérôme FILIPPINI
Préfet de La Réunion

Depuis mon arrivée à La Réunion, en août dernier, je prends toute la mesure d'un milieu économique très dynamique et particulièrement impliqué pour le développement de l'île. Au vu du tissu économique du territoire, un des enjeux prioritaires est de favoriser l'activité des TPE-PME, et la commande publique locale est plus que jamais un levier incontournable pour le développement économique et social de notre territoire. Je m'inscris donc dans la poursuite du travail partenarial entamé pour faciliter

l'accès à la commande publique de toutes les entreprises. C'est un enjeu de transparence et de compétitivité.

L'État porte les actions du HCCP, espace reconnu d'échanges autour des enjeux de la commande publique sur le plan technique mais encore plus sur le plan politique. La forte augmentation des prix des matières premières menace la pérennité de certaines entreprises dont le bilan est déjà fragilisé par les deux années de crise sanitaire, et par voie de conséquence leurs emplois salariés. Il est donc très important de saisir tous les outils existants (clause de révision des prix dans les contrats de la commande publique, modification des contrats existants, application de la théorie de l'imprévision, gel des pénalités contractuelles) pour ne pas faire peser les conséquences de la crise sur nos entreprises.

Dans son avis du 15 septembre 2022, le Conseil d'État a considéré qu'une modification limitée aux seuls prix, aux seuls tarifs ou à la seule durée du contrat (modification dite « sèche »)

est possible, dans les conditions et limites prévues par le Code de la commande publique. Cette nouvelle interprétation du droit, qui n'a pas pour effet de remettre en cause l'existence de la théorie de l'imprévision, a été reprise par la circulaire de la Première ministre, en date du 29 septembre. Par courrier du 13 octobre, j'ai sensibilisé l'ensemble des donneurs d'ordre de La Réunion sur le contenu de cette circulaire qui s'articule en 6 points : les prix révisibles, une obligation ; la révision sèche des prix ; l'indemnisation pour imprévision ; la résiliation amiable ; les pénalités de retard et les contrats de droit privé.

Il est fondamental de faire jouer tous les leviers de la commande publique pour permettre d'une part à notre économie de surmonter les difficultés structurelles et conjoncturelles auxquelles elle fait face, et d'autre part aux PME et TPE d'obtenir une part plus importante des marchés proposés par les collectivités et services publics locaux et donc de voir l'avenir de façon plus sereine.



Dominique VIENNE
Président du HCCP

À l'heure où nous parlons beaucoup de responsabilité sociétale, il nous paraît important de prendre en compte les difficultés des uns et des autres, et en conscience de chercher ensemble des réponses pérennes.

Le webinaire co-organisé par l'Association des Maires de la Réunion et son Président Serge Hoarau, avec le HCCP, a permis grâce à l'intervention de haut niveau de Maître Nicolas Charrel, de faire

la lumière sur les possibilités offertes par le droit de la commande publique pour modifier les conditions et la durée des contrats et faire face à des circonstances imprévisibles.

Au-delà des éclairages précieux et des pistes qui nous ont été apportés, ce webinaire (voir page 4) fut un moment d'intelligence collective qui a permis de mieux comprendre ce que nous pouvons faire ensemble, donneurs d'ordre et opérateurs économiques, pour traverser ce moment très singulier. Ce temps d'échange a permis de mettre un sujet complexe à la portée du plus grand nombre, de sortir de l'approche « froide » de l'expertise pour aller vers une approche « plus chaude », plus en phase avec les circonstances exceptionnelles actuelles et le vécu de chacun.

Également il a permis de renforcer le Haut Conseil de la Commande Publique dans sa mission, celle, de co-construire avec toutes les parties prenantes (donneurs d'ordre, opérateurs économiques, consulaires, etc...), un véritable

Parlement de la commande publique dans lequel les parties trouvent un intérêt mutuellement profitable.

Créer les conditions de la compréhension des outils est crucial pour qu'à l'issue de cette situation de crise d'ampleur mondiale, nous sortions tous renforcés ou tout au moins pas trop impactés, tant du côté des finances publiques que de celui de la santé des entreprises. Ce Parlement est un atout précieux à l'image du vivre ensemble Réunionnais, et qui peut nous permettre de traverser ces crises plus sereinement et surtout ensemble.

Permettez-moi de féliciter également la CINOR, la CCIR et le service de l'achat public (SAP) de l'État (voir page 6) pour les rencontres organisées en septembre, afin de faciliter les contacts entre acheteurs publics et entreprises. Ce sont là encore, des moments que je qualifierais d'intelligence collective visant à (re)FAIRE territoire.

Avant-première 1^{er} livre blanc édité par le HCCP



LE LIVRE BLANC DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE DE LA COMMANDE PUBLIQUE SERA PRÉSENTÉ LE 14 DÉCEMBRE

Faire de l'accessibilité des données un levier d'amélioration de la commande publique à La Réunion. Tel est le sous-titre de ce document qui paraîtra le 14 décembre. Nous vous proposons d'en découvrir le sommaire (encadré) et le témoignage de plusieurs acteurs interrogés pour enrichir son contenu.

Le propos : l'objectif est partagé par la majorité des parties prenantes de la commande publique de l'île, et c'est pourquoi le HCCP en a fait son cheval de bataille. Tout euro investi par la sphère publique doit demeurer autant que possible sur le territoire de La Réunion et circuler entre les différents acteurs économiques.

Pour ce faire la commande publique doit être plus performante et plus efficace. Pour les donneurs d'ordre, l'enjeu est de trouver des entreprises locales en capacité de répondre aux marchés et de livrer une prestation qui soit compétitive et conforme aux attentes. Pour les entreprises, l'objectif est d'être en capacité de répondre aux marchés, de fournir la prestation demandée dans les délais impartis et plus largement de faire de la commande publique un relais de croissance et de développement.

Les mots d'ordre sont la simplification et l'accessibilité. Simplifier la vie des acheteurs et des entreprises, notamment celle des TPE/PME, par le développement du sourcing, la mise en œuvre d'une offre de services numériques permettant le 100% démat et l'exploitation des données des marchés notifiés.

Le projet est de créer une plateforme renforçant l'accessibilité numérique à la commande publique qui apportera :

- Une meilleure programmation des besoins et des réponses,



- Une démocratisation et un accès facilité à la commande publique,
- Une évaluation des pratiques et des politiques publiques.

Ce Livre Blanc a été voulu pour poser les bases de cet exercice, vous pourrez le découvrir dans son intégralité le 14 décembre dans le cadre du comité plénier du HCCP.

Au sommaire du livre blanc

Propos introductifs (Président du HCCP, Préfet de Région, Région Réunion et Département de La Réunion) et présentation du HCCP.

Panorama : les données morcelées, les constats, les entreprises réunionnaises en demande, les initiatives dans les territoires (SCOPE Occitanie, APOGE Grand-Est et Focus Marchés Bourgogne-Franche-Comté). Un chapitre capital sur les solutions en phase Amont, Pendant et Aval des marchés publics. De nombreux témoignages d'acheteurs publics à La Réunion, chefs d'entreprises et acteurs nationaux de la commande publique. Une conclusion pleine de promesses : A nous de jouer ! Et pour compléter des annexes (données, enquêtes et études).

Quelques témoignages (extraits)

« L'idée de cette plateforme fait progressivement son chemin et il y a aujourd'hui une volonté réelle de la mettre en œuvre en y associant tous les acteurs. Cette synergie doit être profitable au territoire pour que la commande publique irrigue l'économie réunionnaise. »

Jacques Maunier, Directeur régional du développement économique à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

« L'outil idéal serait une plate-forme mutualisée au niveau départemental ou, au moins, inter-communale. Cela permettrait de centraliser toutes les données des profils acheteurs et d'avoir accès à l'ensemble des offres. Une fois l'étape de la remise des offres passée, ce portail permettrait également d'agréger toutes les données pour avoir une vision d'ensemble des marchés. Aussi bien pour les donneurs d'ordre que pour les entreprises. »

Mickaël Félix, Directeur du service commande publique de Petite Île

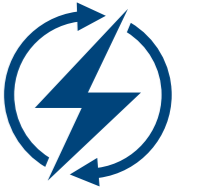
« Un tel guichet unique permettrait aux entreprises, qui manquent très souvent de temps pour mettre en place une veille efficace, d'avoir plus de visibilité sur les marchés publiés dans leur domaine d'activité. Pour les acheteurs, cela aurait pour effet de stimuler la concurrence et éviter des procédures infructueuses par manque de candidats. »

Eric Lallemand, Directeur du Service Commande publique à la Cino

« Je serais évidemment favorable à la création d'une plateforme unique qui permettrait d'informer sur les projets d'achats locaux et de rassembler en un lieu l'ensemble des appels d'offres. Ceci faciliterait l'accès du plus grand nombre à la commande publique et élargirait la concurrence. Cette plateforme serait enfin l'opportunité de mesurer efficacement l'impact de la commande publique locale sur le territoire réunionnais. Ce projet serait un levier pour développer l'ancrage territorial. »

Johnny Law Yen, Président de l'Association SBA et du groupe Solynvest

Crise des matières premières, crise de l'énergie : quelles mesures pour les marchés publics ?



RETOUR SUR LE WEBINAIRE ORGANISÉ PAR L'AMDR ET LE HCCP QUI ONT CONVIE NICOLAS CHARREL, AVOCAT ET MEDIATEUR JURIDICTIONNEL

Le prix de certaines matières premières et de l'énergie s'est envolé notamment du fait de la guerre en Ukraine. Ces fortes augmentations mettent en danger la pérennité de certaines entreprises dont la croissance était déjà impactée par les deux années de crise sanitaire, et par voie de conséquence fragilisent leurs emplois salariés.

Pour faire le point sur les actions possibles en matière de marchés publics, le HCCP et l'AMDR (association des maires du département de La Réunion) ont organisé un webinaire et invité Maître Nicolas Charrel, qui avait formulé, bien avant la parution de l'avis du CE, des propositions pour répondre juridiquement à la hausse des prix et ses effets dans les marchés publics, avec pour leitmotiv : souplesse, réactivité et pragmatisme « Faisons confiance aux parties prenantes ! ».

Le président de l'AMDR, Serge Hoarau, a tout d'abord rappelé l'importance de ce webinaire pour permettre aux donneurs d'ordre réunionnais d'échanger au sujet de la gestion des demandes des entreprises (révision de prix, réexamen des clauses d'imprévision...) et de connaître les outils juridiques à leur disposition pour sécuriser les procédures de marchés publics. De son côté, le président du HCCP, Dominique Vienne a souligné que l'objectif du HCCP était de créer de l'intelligence collective pour traverser cette période singulière (voir son édito en page 2).



Maître Nicolas CHARREL

« La crise actuelle est systémique, globale, exceptionnelle et peut-être du-

table, a souligné Maître Nicolas Charrel en introduisant son propos lors de ce webinaire qui a réuni une cinquantaine de participants (collectivités, inter-communalités, SEM/SPL, bailleurs, administrations, organisations professionnelles). Crucial, l'enjeu est rappelé d'entrée de jeu : « Comment gérer les augmentations de prix, les problématiques d'approvisionnement sur les matières premières, la crise de l'énergie ? ».

Me Nicolas Charrel a tout d'abord présenté les nouveaux outils disponibles (avis du Conseil d'Etat, fiche de la Direction des Affaires Juridiques-DAJ de Bercy, circulaire de la Première ministre - voir encadré) qui précise les possibilités offertes pour modifier les contrats (avenant, imprévision, durée et délais d'exécution, ajournement, pénalités, clauses de révision du prix, d'avance, de réexamen, de substitution, offres variantes, modification du projet...). « En cas de litige, a-t-il souligné, la recherche d'un accord amiable est toujours préférable à une décision judiciaire. De plus, la recherche d'une solution gagnant/gagnant passe par un partage des risques et des charges. »

Au-delà de l'insertion d'une clause de révision des prix dans les contrats de



la commande publique, a expliqué Me Nicolas Charrel, se pose la question suivante : quelles sont les possibilités offertes par le droit de la commande publique pour modifier les conditions et la durée des contrats pour faire face à des circonstances imprévisibles ? Plusieurs dispositifs sont possibles : la modification des contrats existants, l'application de la théorie de l'imprévision, le gel des pénalités contractuelles.

Le Conseil d'Etat, saisi par la DAJ, sur le maintien de sa jurisprudence sur l'intangibilité des prix dans les marchés publics, a rendu son avis le 15 septembre dernier. Puis, la Première ministre a publié une circulaire, le 29 septembre, relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte de hausse des prix de certaines matières premières et abrogeant la circulaire n° 6338/SG du 30 mars 2022. Rappel, la circulaire s'articule en six points : les prix révisibles (une obligation), la révision « sèche » des prix, l'indemnisation pour imprévision, la résiliation amiable, les pénalités de retard et les contrats de droit privé.

Activités du HCCP



DERNIER COMITE TECHNIQUE, TROPHEES DE L'ACHAT RESPONSABLE, COMMUNICATION DU HCCP : ON FAIT LE POINT !

Que s'est-il passé lors du comité technique du 28 septembre ?

Le comité technique du HCCP s'est tenu le 28 septembre, en présence de M. Dominique Vienne, président du HCCP et de Mme Nathalie Infante, SGAR. Retour sur les points qui ont été abordés.

Assises des délais de paiement : il est envisagé d'organiser ces assises en 2023. Quant à la remise du 1er label RFAR (relations fournisseurs achats responsables) ultramarin à l'aéroport, Ter et seul lauréat en outre-mer, et à la signature de plusieurs autres chartes, elles auront lieu le 15 novembre à 14h30 à la CCIR, salle du Conseil.



Guichet unique : le projet de plateforme unique de la commande publique fera l'objet d'une communication à destination des collectivités en lien avec la Direction des affaires juridiques (DAJ) du ministère de l'Économie et notamment avec M. Jean-François Thibous, directeur du projet « Transformation numérique de la commande publique » ; l'idée étant de désigner La Réunion comme terre d'expérimentation en la matière.

Loi EROM : l'article 73 de la loi du 28/02/2017 précise que les acheteurs publics peuvent réserver jusqu'à 1/3 de leurs marchés aux PME locales. Le décret d'application du 31/01/2018 a pour objet d'introduire, à titre expérimental et pour 5 ans, une obligation, pour les soumissionnaires à un marché public d'une valeur estimée du besoin >500 K€ HT de présenter un plan de sous-traitance aux PME locales. Le questionnaire, transmis aux donneurs

d'ordre pour retour d'expérience, fait ressortir la nécessité de reconduire et d'améliorer cette expérimentation. Après vérification juridique du maintien en vigueur des dispositions de l'article 73, une information sera transmise aux parlementaires réunionnais afin qu'ils interviennent au sein de leur assemblée.

Préparation du comité plénier du 14 décembre 2022. L'ordre du jour envisagé est le suivant : présentation d'indicateurs (CERBTP, INSEE, DRFIP), sujet présenté par une personnalité extérieure (Médiateur ou CGDD ou DAJ), focus particulier (imprévision et/ou nouveautés jurisprudentielles). Ce comité plénier sera l'occasion de la signature de plusieurs chartes du HCCP, la présentation du Livre Blanc, la restitution de l'enquête « Objectiver » réalisée durant l'été et la remise des Trophées 2022 de l'achat responsable.

DES NOUVELLES DE LA COMMUNICATION DU HCCP

Dans la Presse - Plusieurs articles sont parus ces trois derniers mois sur les travaux menés par le HCCP, en particulier dans Le Moniteur des TP (8 juillet 2022) et dans Memento (numéro spécial sur le développement durable, juillet 2022).

Connectez-vous à la page LinkedIn - Plus de 700 personnes suivent la page du HCCP. Cet espace a pour vocation de partager les informations et de favoriser les échanges entre tous les acteurs réunis au sein de la vaste communauté du HCCP mais aussi d'être un espace d'information pour tous ceux qui s'intéressent à l'achat public.

Pour suivre la page [cliquez ici](#)

Sur cette page sont postées des informations sur l'actualité du HCCP, de ses partenaires et également une veille de la commande publique à La Réunion et en métropole.



Fin de la 1ère étape des Trophées de l'achat responsable 2022 avant la remise des prix le 14 décembre

La clôture des candidatures a eu lieu le 15 octobre. La MDEN et le HCCP ont reçu une demi-douzaine de dossiers qui vont être examinés par le jury qui se réunira dans les prochaines semaines afin de nommer les trois lauréats. La remise des Trophées aura lieu le 14 décembre à l'issue du comité plénier du HCCP. Les Trophées sont décernés dans trois catégories : La commande socialement responsable, La commande environnementalement responsable, Performance et Innovation.

Actualités locales : retour sur des événements marquants



RUN'ALIM - Les filières agricoles et les industriels de l'agroalimentaire ont lancé, le 14 septembre, runalim.re, une plateforme en ligne pour mieux faire connaître leur offre aux acheteurs publics de la restauration collective, où les produits d'importation sont majoritaires.
Contact : runalim974@gmail.com - [Lire l'article d'ImazPress comportant plusieurs vidéos explicatives](#)



Photo CINOR



Une étude pour compléter votre information concernant la mise en œuvre d'une restauration plus durable. À la suite de la publication de la loi EGALim, l'ADEME a conduit une étude sur les freins et leviers à la mise en œuvre d'une restauration plus durable, au sein des cantines scolaires. Dans ce cadre, l'opération « Les cantines s'engagent » a donné lieu à l'accompagnement de 15 établissements de restauration scolaire pour la mise en œuvre d'une démarche de restauration collective durable et notamment des objectifs de la loi EGALim. Diagnostic initial, élaboration d'un plan d'action et mise en œuvre sur un an, puis évaluation finale de la situation : ces étapes ont permis d'acquiescer une vision très opérationnelle des difficultés rencontrées sur le terrain et des solutions existantes ou à créer. [Ce recueil de 15 fiches restitue les retours d'expérience des établissements engagés. Pour aller plus loin retrouvez les rapports et la synthèse de l'étude.](#)

La CINOR organisait jeudi 22 septembre ses rencontres économiques du territoire du nord, au Parc des Expositions de Saint-Denis. L'intercommunalité a présenté ainsi comme chaque année sa « stratégie du bon achat » aux chefs d'entreprise réunionnais.

En ouverture, une table ronde a permis d'évoquer de façon concrète et sans détour les problèmes que rencontre actuellement la commande publique locale en raison de la crise Ukrainienne, et les leviers qui sont mis en œuvre concrètement pour en limiter les effets sur le territoire. Des salons professionnels tenus par 8 acheteurs (Région, Département, CINOR, SHLMR, Aéroport RG, Communes de St-Denis et Sainte-Suzanne, et le SIDELEC) ont ensuite suscité des échanges entre ces derniers et plus de 400 entreprises sur les programmes d'activité de commande publique 2022/2023. Des conférences très prisées des TPE / PME sur les thèmes de « l'augmentation des chances de gagner un marché public en constituant un groupement d'entreprise », ou encore « Comment performer sur le critère d'attribution environnemental », ont également égayé cette grande fête économique. Enfin, l'association SBA, le HCCP, la CCIR, la CMA, la NORDEV, la MDEN et la Mission Locale NORD ont été partenaires de l'événement et ont contribué activement à la réussite de cette journée.

Météo France, ARS, Gendarmerie, Police Nationale et bien d'autres établissements publics de l'Etat. Alternant ateliers à destination des entreprises et rencontres B to B, ces journées sont réalisées car un grand nombre d'entreprises réunionnaises n'arrive pas à différencier les achats de l'Etat et les achats des collectivités territoriales. Cependant, l'Etat possède un gros volume d'achats et donc peut offrir une multitude de possibilités aux entreprises.

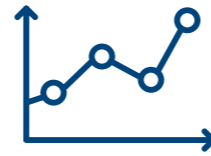


Photo CCIR

Pour rappel, la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion comptabilise 46 090 entreprises ressortissantes dont 42 329 soit 92% sont des petites entreprises ayant des effectifs compris entre 0 et 5 salariés. La Commande Publique doit permettre de remplir les carnets de ces petites entreprises mais aussi de générer de nouveaux emplois.

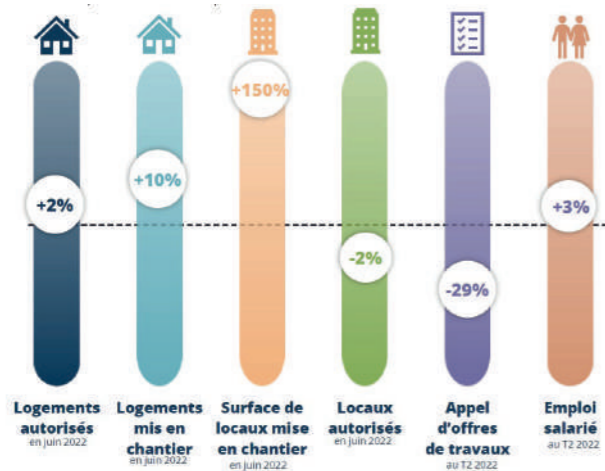
Une journée d'échanges et de retours d'expérience sur la thématique « Réemploi et recyclage des déchets du BTP, les initiatives réunionnaises » s'est tenue le 22 septembre à l'IUT de Saint-Pierre.

Indicateurs de la commande publique



La CERBTP (cellule économique du BTP de La Réunion) a présenté en juin 2022, les chiffres clés du BTP pour le second trimestre 2022. Les indicateurs relatifs à l'activité du BTP sont bons avec une progression des effectifs salariés et du nombre d'autorisations de construire des logements collectifs.

[Consulter le document](#)



Niveau d'activité de juin 2022 comparé au niveau de juin 2021 (à la même période)
Unité : taux de réalisation | Traitement : CERC | Sources : SDES - DEAL, Réseau des CERC, vecteur +; CCP BTP

Suivi régional de la relance de l'économie de la filière Construction

La CERBTP, dans le cadre du HCCP, a mis en place une note trimestrielle spécifique qui fait état du suivi de la relance concernant l'activité du bâtiment et des travaux publics. En résumé : le début d'année 2022 est assez bien orientée. Un point de vigilance est à noter toutefois sur l'activité prévisionnelle à fin 2022-début 2023, compte tenu d'une baisse des consultations de travaux entre janvier et juin 2022 (-29%). Le niveau ainsi enregistré sur le premier semestre 2022, est en effet similaire à celui enregistré en 2020 (année marquée par la crise sanitaire).

[Consulter la note d'août 2022](#)



Le volume d'achats au premier semestre 2022 s'est élevé à 52,1 milliards d'euros

Les chiffres de la commande publique au premier semestre 2022 (baromètre d'intercommunalités de France et de la Banque des Territoires).

Les Echos a publié en avant-première les principaux chiffres du baromètre dans son article du 20 septembre « La commande publique a tenu le choc malgré l'inflation ». Le volume d'achats publics a progressé de

Projets de travaux soutenus par le plan de relance

La CERBTP, mobilisée sur l'accompagnement des acteurs économiques locaux, propose un suivi des projets de travaux Bâtiment et Travaux Publics du plan de relance sur la région. Avec l'appui du SGAR et de la préfecture, les maîtres d'ouvrage ont été contactés afin de valider les données renseignées et l'état d'avancement des projets.

A date de juillet 2022, le plan de relance soutient 179 projets lauréats, représentant un volume de 300 834 K€ de montants de travaux répartis sur 70 maîtres d'ouvrages.

[Consulter le document](#)

Index du Bâtiment et des Travaux Publics (CERBTP)

Les dernières valeurs des indices et des index locaux du BTP à juillet 2022 sont disponibles sur le site internet de la Cellule Économique Régionale du BTP. [Cliquer ici](#)

Afin de faciliter la lecture et la compréhension de l'évolution des index, la CERBTP met également à disposition une note mensuelle précisant, pour chaque indice et index, l'évolution sur 1 mois et sur 12 mois ainsi que les facteurs de contributions à ces évolutions. [Cliquer ici](#)

6,5 % au premier semestre par rapport à la même période de 2021, à 52,1 milliards d'euros.

La progression de la commande publique s'est surtout faite en début d'année, le volume d'achats du deuxième trimestre ayant été le même que celui de 2021 (27 milliards d'euros). [Lire l'article](#)

Guides, rapports et newsletters : informez-vous !



Guide sur les aspects sociaux de la commande publique

L'OECP (Observatoire économique de la commande publique) a publié le 13 septembre, une nouvelle version du guide sur les aspects sociaux et écologiques de la commande publique, qui vise à accompagner les acheteurs publics afin qu'ils puissent prendre en compte les considérations sociales et écologiques de manière plus ambitieuse dans les achats publics.

[Télécharger le guide](#)

Pour compléter votre information lire l'article de Romain Cayrey paru le 16 septembre dans Le Moniteur des TP « Le guide sur les aspects sociaux de la commande publique se teinte d'égalité femmes-hommes ». [Lire l'article](#)

Les newsletters du HCCP

Quatre newsletters ont été diffusées au cours du troisième trimestre 2022. Si vous avez raté une information issue de la veille réalisée par le HCCP vous pouvez la retrouver en ligne : [18 juillet - 30 août - 12 septembre - 26 septembre](#)

Guide des marchés publics de la région Grand Est

Didactique, clair et pratique, il décortique, analyse et explique chaque étape de manière simple pour permettre aux PME et TPE d'organiser leur parcours dans la commande publique. [Consulter le guide](#)



Marchés publics : la démat' au service des entreprises

Vecteur Plus publie un guide pratique dont voici le pitch : « Gain de temps et de productivité, réduction des coûts et de l'impact environnemental, plus de transparence... »

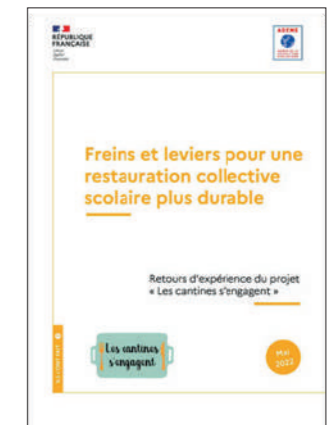


Le passage au 100% numérique de la commande publique est un véritable atout pour les entreprises !

Grâce aux conseils opérationnels et points de vigilance de Vecteur Plus, mettez-vous à jour sur les nouvelles démarches dématérialisées. »

[Télécharger le guide](#)

À la suite de la publication de la loi EGALim, l'ADEME a conduit une **étude sur les freins et leviers à la mise en oeuvre d'une restauration plus durable**, au sein des cantines scolaires. Dans ce cadre, l'opération « Les cantines s'engagent » a donné lieu à l'accompagnement de 15 établissements de restauration scolaire pour la mise en oeuvre d'une démarche de restauration collective durable et notamment des objectifs de la loi EGALim.



Diagnostic initial, élaboration d'un plan d'action et mise en oeuvre sur un an, puis évaluation finale de la situation : ces étapes ont permis d'acquies une vision très opérationnelle des difficultés rencontrées sur le terrain et des solutions existantes ou à créer.

[Ce recueil de 15 fiches restitue les retours d'expérience des établissements engagés.](#)



Informations juridiques :

ACTUALITÉ DE LA COMMANDE PUBLIQUE



Publication de l'avis du Conseil d'Etat relatif aux possibilités de modification du prix ou des tarifs des contrats de la commande publique et aux conditions d'application de la théorie de l'imprévision.

La DAJ (Direction des Affaires Juridiques) de Bercy publie une nouvelle fiche technique relative aux possibilités offertes par le droit de la commande publique de modifier les conditions financières et la durée des contrats de la commande publique pour faire face à des circonstances imprévisibles et à l'articulation avec l'indemnité d'imprévision.

[Consulter la publication](#)

Suite à l'avis du Conseil d'Etat du 15 septembre 2022, qui considère qu'une modification limitée aux seuls prix, aux seuls tarifs ou à la seule durée du contrat (modification dite « sèche ») est

possible, dans les conditions et limites prévues par le Code de la commande publique, **la Première ministre a publié une circulaire, datée du 29 septembre**, relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte de hausse des prix de certaines matières premières.

Cette circulaire, adressée aux préfets pour une mise en œuvre par leurs services et par les opérateurs de l'État, s'articule en six points : les prix révisibles (une obligation), la révision « sèche » des prix, l'indemnisation pour imprévision, la résiliation amiable, les pénalités de retard, les contrats de droit privé. La Première ministre demande également de sensibiliser les collectivités territoriales et leurs établissements publics sur l'importance des principes et règles énoncées ci-dessus. [Consulter la circulaire](#)

La DAJ complète la boîte à outils des acheteurs publics pour la mise en œuvre des règles de la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, dite « loi Séparatisme » qui impose l'insertion de clauses dans les contrats confiant l'exécution d'un service public à un opérateur privé ou à un organisme employant des salariés soumis au Code du travail, afin d'assurer l'égalité des usagers devant le service public et de veiller au respect des principes de laïcité et de neutralité de celui-ci.

[Consulter la fiche de la DAJ](#)

La DAJ prépare un nouveau Guide des prix qui tiendra compte des questions soulevées sur les modalités de mise en œuvre de la théorie de l'imprévision et sur l'articulation entre les articles L. 6 et R. 2194-5 du Code de la commande publique.

Contactez le HCCP : hccp-secretariatpermanent@reunion.pref.gouv.fr
0262 40 75 60 - [Sur le web](#) - [Sur LinkedIn](#)

Toute personne ou organisation ayant un intérêt à se mobiliser autour de la commande publique et de sa meilleure efficacité pour le territoire est invitée à participer aux groupes thématiques ([voir liste et contacts](#)).

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Pour une commande
publique responsable
et durable



Suivez le HCCP sur LinkedIn...



FLASHEZ ICI